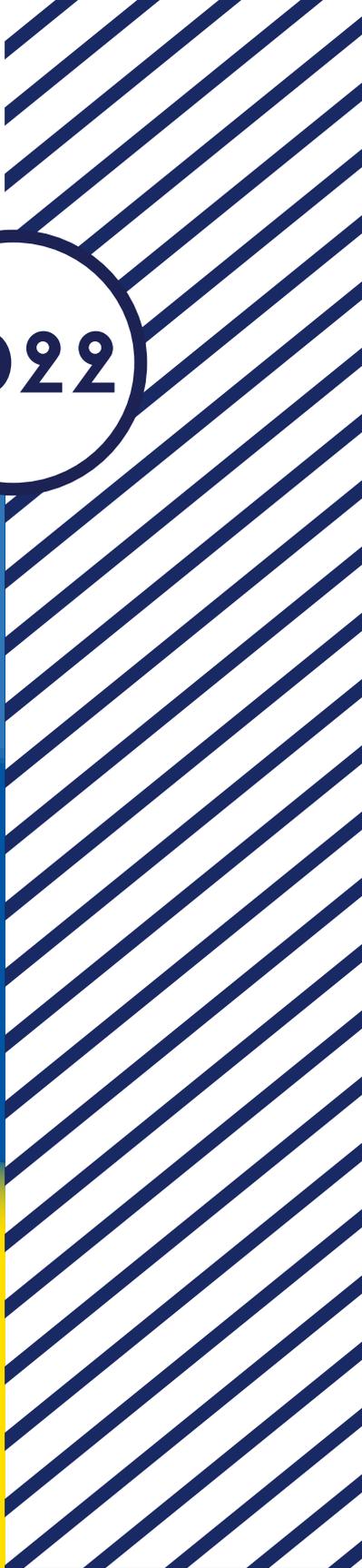
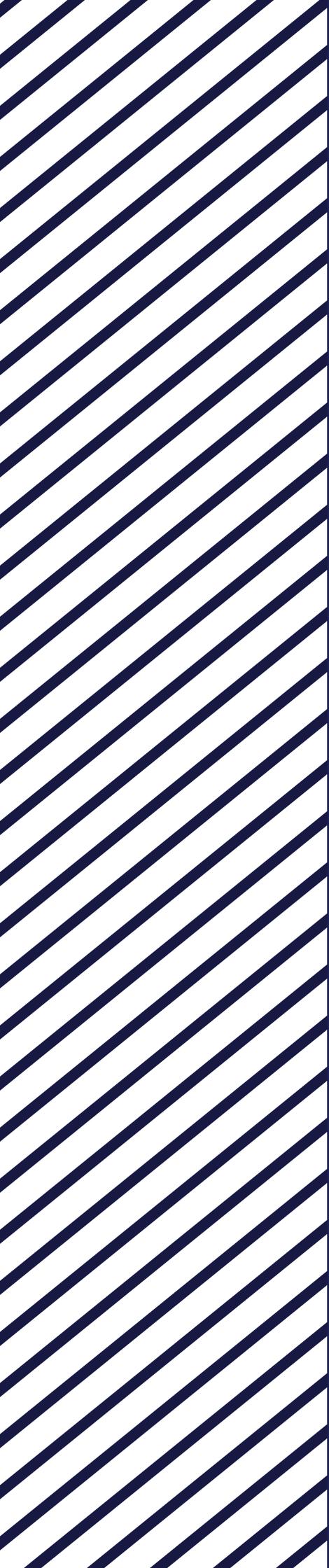


2022



CONFÉRENCE DES
**GRANDES
ÉCOLES**

RAPPORT ANNUEL



INTRODUCTION

p. 2

- Edito du président

p. 4

- La Conférence des grandes écoles et les pouvoirs publics

p. 6

- Chiffres clés et temps forts

L'OBSERVATOIRE

p. 51

- Baromètre Égalité femmes-hommes

p. 52

- Enquête Stratégies numériques des Grandes écoles

p. 53

- Baromètre apprentissage

p. 54

- Enquête Insertion des jeunes diplômés 2022

p. 57

- La Conférence des grandes écoles

p. 60

- Les Grandes écoles : acteurs majeurs de l'enseignement supérieur et de la recherche

01

DOSSIER THÉMATIQUE

p. 10

- L'apprentissage dans les Grandes écoles : une voie d'excellence !

p. 12

- Ruptures étudiantes, une opportunité à saisir par les Grandes écoles

p. 14

- Les Grandes écoles face aux enjeux de la souveraineté numérique de leurs systèmes éducatifs

02

LA VIE DE LA CGE

p. 16

- France 2030 : quel rôle pour les Grandes écoles dans ce nouvel élan et dans un monde en mutations ?

p. 17

- Assemblées générales

p. 18

- Colloque cybersécurité : réalités, enjeux..., comment les Grandes écoles relèvent les défis ?

p. 20

- Colloque inclusion et diversités : les Grandes écoles en action(s) !

03

ACTIVITÉS DES COMMISSIONS

p. 23

- Accréditation

p. 29

- Amont

p. 31

- Aval

p. 33

- Communication

p. 35

- Développement durable et responsabilité sociétale

p. 37

- Diversité

p. 40

- Formation

p. 42

- Grandes écoles et territoires (Gé&t)

p. 44

- Recherche et transferts

p. 46

- Relations internationales

p. 48

- Vie étudiante

05

MIEUX CONNAÎTRE LA CGE

p. 62

- Organigramme

p. 63

- Bureau

p. 64

- Conseil d'administration
- Comité d'orientation stratégique

p. 65

- Délégation générale

p. 66

- Écoles membres

p. 68

- Entreprises et organismes membres



C'est dans un contexte de sortie de crise sanitaire incertaine et d'élections présidentielle et législatives, qu'a eu lieu l'exercice de ce rapport d'activité 2021 – 2022. Une nouvelle fois les Grandes écoles ont gardé le cap et tenu bon la barre de leurs missions : offrir à leurs étudiants les meilleures conditions d'apprentissage et d'acquisitions des compétences qui leur seront nécessaires dans leur vie professionnelle, mais aussi les meilleurs repères en termes de respect de l'autre et de « savoir-être ».

De ce point de vue, les Grandes écoles ont été particulièrement interpellées sur deux thématiques : leur rôle contre les violences sexistes et sexuelles, et leur engagement face aux transitions écologiques et sociétales.

Sur les **violences sexistes et sexuelles**, nous avons été surpris par le nombre de cas signalés et d'établissements touchés. Nous avons immédiatement exprimé

notre solidarité envers les victimes et cherché – tant que faire se peut – à isoler leurs agresseurs. Nous l'avons fait en toute transparence, sans arrière-pensée destinée à protéger la réputation des Grandes écoles. Je souligne d'ailleurs le grand sens des responsabilités des **directeurs d'écoles** qui ont eux-mêmes porté le sujet sur la place publique et jusque devant la justice.

C'est dans ce même esprit que nous continuerons de lutter contre ce fléau. Aussi bien à travers l'ouverture d'enquêtes internes pour identifier les coupables que par la mise en œuvre d'actions de prévention : cellules d'écoutes, campagnes et outils de sensibilisation, mises en situation...

Les Grandes écoles ont également été particulièrement interpellées aussi sur leur rôle dans les transitions sociétales. « Ruptures », le film de Mathieu Gosset, puis les prises de parole d'étudiants lors de remises de diplôme, fortement relayées sur les réseaux sociaux, ont interrogé directement nos établissements.

Depuis longtemps déjà, ces questions de transitions – et des formations qui leur sont liées – sont au cœur de nos réflexions et de nos travaux. L'une de nos commissions y est même spécialement consacrée. C'est donc avec conviction que la CGE a coorganisé, avec France Universités et la Cdefi, en mars 2022, un échange

priviliégié avec Jean Jouzel, célèbre climatologue et vice-président du GIEC. Près de 150 présidentes et présidents d'universités, directrices et directeurs d'écoles ont participé à ce rendez-vous dont les organisateurs ont lancé un appel commun **pour que la transition écologique, énergétique et sociétale devienne une priorité nationale.**

Alors oui, nos écoles ont été légitimement interpellées. Mais, beaucoup avaient anticipé ce mouvement et adapté leur offre de formation autour d'un objectif clair : contribuer à former les dirigeants de demain aux enjeux sociétaux et accompagner la transformation des entreprises.

A ce propos, l'enquête Insertion 2022, destinée à mesurer l'employabilité des diplômés de nos établissements, montre une sortie rapide de la crise sanitaire ainsi qu'une réelle capacité de rebond du « modèle » Grande école. Dans un contexte économique général plus favorable au recrutement des jeunes diplômés, l'enquête révèle un niveau record du taux net d'emploi qui progresse de + 10,7 points et retrouve – avec 89,8 % – les niveaux élevés atteints avant-crise marquant même un niveau record depuis deux décennies.

On peut aussi noter que selon les étudiants, sondés pour la première fois sur ce thème, la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est présente

dans 23,4 % des postes et 84,7 % de ces postes ont un enjeu lié à l'environnement. Pour 63,3 % des postes liés à l'environnement, les diplômés déclarent avoir acquis durant leur formation les compétences utiles pour occuper l'emploi. C'est pour nous un encouragement à développer et **consolider** « le modèle Grande école ».

Seule ombre au tableau : les écarts de salaires entre hommes et femmes perdurent même s'ils sont moindres que ceux observés dans l'enquête précédente. Là encore, la CGE n'entend pas être simple spectatrice.

C'est même un **appel à l'action contre toutes les discriminations** qu'elle a lancé lors de son dernier colloque Diversité en juin 2022. Ce rendez-vous annuel des référents Égalité, Diversité, Ouverture sociale et Handicap des Grandes écoles – et de leurs invités issus des mondes économique et associatif – entendait valoriser tout ce qui permet d'agir en faveur de l'inclusion. Les travaux ont ainsi porté sur les questions de diversité de convictions, physique ou bien encore, de lutte contre les LGBT phobies et contre les violences sexistes et sexuelles. L'objectif était à la fois de croiser les regards d'experts (chercheurs, entrepreneurs, jeunes engagés, écoles, associations...) et de proposer des actions inspirantes destinées à sensibiliser les personnels et les étudiants pour qu'ils agissent dans le monde professionnel.

C'est avec la même envie d'agir, que la CGE a publié, en février 2022, un nouveau **livre blanc sur l'ouverture sociale des Grandes écoles**. Riche de plus de 70 pages d'analyses sur les actions menées par nos écoles et – pour la première fois – d'un benchmarking des pratiques au niveau mondial, cette nouvelle édition illustre l'engagement de longue date de la CGE en faveur de l'égalité des chances. Elle couvre vingt ans d'actions et de réflexions continues largement appuyées sur les travaux et les échanges du groupe Ouverture sociale. La CGE a souhaité proposer un ouvrage de référence, une contribution aux enjeux d'inclusion et de diversité, notamment dans le cadre de l'élection présidentielle.

Nos « **Propositions pour l'élection présidentielle de 2022** » s'articulaient autour de 4 axes : préparer au mieux les jeunes à l'entrée dans l'enseignement supérieur ; coconstruire de nouvelles formes de souverainetés en redéfinissant nos enjeux fondamentaux ; penser l'après : génération 2022, actrice des transitions ; se donner les moyens : pour davantage de modernité et d'agilité au service de l'enseignement supérieur, de l'innovation et de la recherche.

C'est avec ces objectifs affichés que nous sommes allés à la rencontre de représentants de plusieurs candidats à la présidentielle, de ceux de divers groupes parlementaires et au-devant de la nouvelle ministre de l'ESRI.

Plus globalement, ces propositions traduisent toujours notre volonté de compter jusqu'au plus haut niveau dans le paysage de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Elles portent notre ambition d'accompagner au mieux la jeunesse vers la réussite et l'avenir.

Car, plus que jamais, nous gardons le regard tourné vers l'horizon.

C'est dans cet esprit – et avec **l'agilité des Grandes écoles** – que nous avons souhaité innover dans plusieurs domaines. Je pense ainsi à notre **premier salon virtuel** ; à **l'évolution de notre label 4 Digital** qui, sans perdre de ses exigences, se veut désormais plus accessible ; au **Prix de l'innovation pédagogique** que nous avons spécialement créé pour valoriser et promouvoir la créativité de nos enseignants et de nos établissements ; aux webinaires que nous avons organisés avec nombre d'intervenants experts : **sur le plan de relance France 2030** (fin novembre 2021), **sur la cybersécurité** (en avril 2022) mais aussi **sur le métavers** en octobre 2022.

Ainsi, la CGE continue de s'inscrire dans une dynamique favorable, une dynamique que nous construisons ensemble au fil de nos actions et avec laquelle nous entendons bien poursuivre notre route vers les années à venir !

Laurent Champaney

La Conférence des grandes écoles et les pouvoirs publics

Au-delà des interventions auprès des pouvoirs publics et des élus sur des thématiques d'impacts de la crise, d'accès à l'enseignement supérieur, d'apprentissage, d'égalité, de vie étudiante ou encore de recherche dans les Grandes écoles, l'année 2022 a particulièrement été marquée par les élections présidentielles et législatives.

Construites autour de 4 axes majeurs, les 14 propositions de la CGE pour les présidentielles portent l'ambition d'accompagner au mieux la jeunesse vers la réussite et l'avenir.

3 sujets sont prioritaires :

- Adapter la logique de formation professionnelle dans l'enseignement supérieur, notamment via l'apprentissage, pour renforcer son rôle d'ascenseur social ;
- Soutenir l'interdisciplinarité des formations professionnalisantes et des innovations responsables ;
- Améliorer le bien-être étudiant par la lutte contre la précarité et la réponse à la quête de sens.

La CGE a présenté ses propositions aux organisations politiques entre février et avril 2022.

« Les Grandes écoles se tiennent à disposition pour participer à fonder un écosystème d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation à la hauteur des enjeux écologiques et sociétaux transnationaux de demain et pour une transformation responsable des entreprises ».

Laurent Champaney,
président de la CGE

• Audition pour la création d'un ticket restaurant étudiant à l'Assemblée nationale

**SEPTEMBRE
2021**

• Entretien avec le cabinet de la ministre de l'ESRI sur les conditions de vie étudiante

• Auditions sur le PLF 2022 à l'Assemblée nationale et au Sénat

**OCTOBRE
2021**

• Audition PPL pour accélérer l'égalité économique et professionnelle au Sénat

• Audition sur le PLF 2022 au Sénat

**NOVEMBRE
2021**

• Entretien avec le cabinet de la ministre du Travail sur l'apprentissage

• Audition pour la mission « Excellence de la recherche / innovation, pénurie de champions industriels : cherchez l'erreur française » au Sénat

FÉVRIER 2022

• Courrier PFUE / handicap au MEAE et au secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées

• Envoi d'amendements sénateurs PPL pour la démocratisation du sport en France

• Mission relative au numérique éducatif récemment diligentée par le Premier ministre

JANVIER 2022

DÉCEMBRE 2021

• Échanges sur la PPL pour la démocratisation du sport en France au Sénat

NOVEMBRE 2021

• Audition PPL pour atténuer les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur générées par Parcoursup à l'Assemblée nationale

• Mission de la DINUM pour le Premier ministre visant à réaliser un retour d'expérience sur l'usage des dispositifs d'enseignement à distance lors des confinements

MARS 2022

• Contributions de la CGE sur les stages dans le cadre du doctorat (projet de PPL sur le doctorat pour juin 2022)

• Audition sur l'intelligence artificielle à la Cour des comptes

AVRIL 2022

10 avril : Élection présidentielle

MAI 2022

JUIN 2022

12 juin : Élection législative

PÉRIODE DE RÉSERVE

Chiffres clés et temps forts

542 837

ÉTUDIANTS

dans l'ensemble de la filière classes préparatoires / Grandes écoles en 2020-2021 (cf. RERS 2021, chapitre 6.1 "les effectifs du supérieur : 2020-2021") soit 19,5 % des effectifs inscrits dans le supérieur

145

ÉCOLES D'INGÉNIEURS
(toutes habilitées par la Commission des titres d'ingénieur (CTI), condition indispensable pour postuler à la CGE)

38

ÉCOLES DE MANAGEMENT FRANÇAISES
(habilitées à délivrer le grade national de master (liste CEFDG))

38

ÉCOLES D'AUTRES SPÉCIALITÉS

DE **300** À **11 000**

ÉTUDIANTS PAR ÉTABLISSEMENT

un diplôme nécessitant

5 À 6

ANS DE FORMATION POST-BAC

44,9 %

DES DIPLÔMÉS MASTER
en France en 2019 (cf. RERS 2021 portant sur les diplômés 2019 et CGE - Flux de diplômés 2019)

13

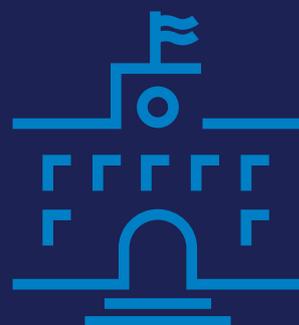
ÉTABLISSEMENTS ÉTRANGERS

9

ENTREPRISES

41

ORGANISMES
dont les activités sont liées à l'enseignement supérieur



NOUVEAUX MEMBRES

COLLÈGE « ÉCOLES »

CA de novembre 2021

- 3iL Ingénieurs
- INSA Hauts-de-France



CA de mars 2022

- ENSIL-ENSCI
- Polytech Paris-Saclay

CA de juin 2022

- École nationale supérieure d'architecture de Versailles – ENSA Versailles

CA de juillet 2022 (vote électronique)

- ESAM Caen-Cherbourg

PUBLICATIONS ET ENQUÊTES

2021

- 22 septembre : formation-recherche-entreprise : quelles synergies pour l'international de demain ?
- 14 octobre : 2^{ème} édition de l'enquête CGE-AFMD sur les stéréotypes de genre des étudiants en Grande école
- 18 novembre : fiches Handicap & Vie sociale pour des événements étudiants plus inclusifs
- 25 novembre : actes du webinaire CGE « France 2030 : quel rôle pour les Grandes écoles dans ce nouvel élan et dans un monde en mutations ? »

2022

- 19 janvier : fiche thématique « l'alternance en Grande école »
- 2 février : rapport d'activité 2021
- 2 février : propositions de la CGE pour l'élection présidentielle 2022
- 16 février : livre blanc Ouverture sociale et territoriale des Grandes écoles
- 23 mai : 7^{ème} édition du baromètre égalité femmes-hommes
- 23 mai : recommandations pour la rédaction d'une lettre de mission d'un.e référent.e égalité
- 15 juin : enquête CGE insertion des jeunes diplômés 2022
- Juin : baromètre apprentissage
- Juin : enquête CGE x ChooseMyCompany stratégie numérique des Grandes écoles

TEMPS FORTS

2021

- 16 novembre : séminaire CVEC au CNAM (CDEFI-CGE-CNOUS-France Universités-MESRI)
- 23 novembre : signature de la convention CGE-PEEP au lycée Jules Ferry (Paris)
- 25 novembre : webinaire CGE « France 2030 : Quel rôle pour les Grandes écoles dans ce nouvel élan et dans un monde en mutations ? »
- 9 décembre : signature de la convention CGE-Comité paralympique et sportif français (CPSF) à Efrei Paris

2022

- 4 février : assemblée générale de la CGE
- 4 février : conférence de presse de présentation des « propositions CGE pour la présidentielle : accompagner la jeunesse, actrice des transitions »
- 28 et 29 mars : séminaire Cpas1Option à Centrale Marseille (BNEI-CDEFI-CGE)
- 5 avril : cérémonie de remise des prix du concours « Générations Égalité »
- 13 avril : webinaire « lutte contre les violences sexistes et sexuelles » avec les référents VSS de l'IGESR
- 15 avril : ouverture de la campagne de collecte DEFI 2021 (CDEFI-CGE-CTI)
- 8 juin : webinaire « Ancrage territoriale de la CVEC » (AVUF-CDEFI-CGE-CNOUS-France Universités-MESRI)
- 15 juin : conférence de presse « Enquête insertion 2022 »
- 21 juin : assemblée générale de la CGE
- 30 juin : séminaire « Task-Force Financement des Grandes écoles »
- 1^{er} juillet : cérémonie de remise des bourses d'encouragement à la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap à l'ESSEC Executive Education

JOURNÉES, CONGRÈS ET COLLOQUES DES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

2022

- 13 au 17 juin : séminaire du GT APS à Kedge BS (Bordeaux)
- 28 et 29 juin : colloque « Inclusion et Diversités : les Grandes écoles en action(s) ! » à l'EM Normandie (Le Havre)
- 7 et 8 juillet : séminaire des responsables de vie associative et vie étudiante à Montpellier BS

RÉUNIONS EN SÉANCE PLÉNIÈRE DE LA COMMISSION ACCRÉDITATION

2021

- Jeudi 7 octobre 2021
- Jeudi 18 novembre 2021
- Mercredi 15 décembre 2021

2022

- Jeudi 27 janvier 2022
- Jeudi 24 février 2022
- Jeudi 17 mars 2022
- Jeudi 24 mars 2022
- Jeudi 31 mars 2022
- Jeudi 5 mai 2022
- Jeudi 19 mai 2022
- Jeudi 2 juin 2022
- Jeudi 23 juin 2022

NOUVEAU PARTENARIAT

- Assurance Maladie
- Comité paralympique et sportif français (CPSF)
- PEEP



01

DOSSIERS THÉMATIQUES



L'apprentissage dans les Grandes écoles : une voie d'excellence !

Depuis que l'apprentissage a fait son apparition dans l'enseignement supérieur, la CGE le défend à la fois comme une voie d'excellence et de réussite pour les étudiants et comme un vecteur de développement pour ses membres...

... Car l'apprentissage permet de favoriser la diversité des profils en Grande école. Ainsi, près de 25% des apprentis des Grandes écoles étaient boursiers avant leur entrée en apprentissage⁽¹⁾. Ce mode d'enseignement a permis de financer les formations de ces jeunes pour qu'ils poursuivent leur formation favorisant par là même occasion le recrutement d'une diversité de profils et répondant au besoin de représentativité de la diversité de la société. Depuis la loi LCAP de 2018 et la création de France Compétences, l'approche par compétences est largement plébiscitée.

L'alternance entre temps d'école et temps passé en entreprise permet d'allier savoir, savoir-être et savoir-faire et de développer des *soft skills* indispensables pour s'adapter au monde de l'entreprise. Dans une logique de passerelles, les apprentis ont la possibilité unique de partager leurs expériences en entreprise, face à des cas concrets permettant de faire évoluer le contenu et les pratiques pédagogiques.

Au-delà, l'apprentissage est une opportunité d'orienter les apprenants vers des métiers et des secteurs d'activité en tension et/ou en déficit de notoriété. Cela est d'autant plus vrai au niveau master notamment sur des métiers transverses comme les RH, la gestion, le marketing (BTP, hôtellerie restauration...).

Par la voie de l'apprentissage, l'insertion est non seulement plus rapide mais aussi plus efficace car elle permet, pour 84% des apprentis d'obtenir un CDI (2,2 pts de plus que pour l'ensemble des diplômés) et pour près d'un tiers d'être embauchés dans leur entreprise d'accueil. L'apprentissage permet ainsi à l'employeur de « tester » les compétences de l'apprenti et de le former à un métier. L'apprenti, lui, se familiarise avec l'environnement professionnel et accroît les opportunités de trouver un emploi avant même sa diplomation.



1. Cf. Baromètre CGE de l'apprentissage, p.52-53



LA CGE EN ACTION POUR DÉFENDRE L'APPRENTISSAGE

Les Grandes écoles, conscientes de ces enjeux stratégiques, investissent d'importantes ressources dans l'apprentissage afin de proposer aux apprentis des cursus de qualité. Cependant, depuis la réforme de 2018, elles constatent des difficultés qui peuvent mettre en péril la pérennité de certaines formations.

Le groupe de travail Apprentissage de la commission Formation, animé par Claire Leroux (EPITA), s'est ainsi fortement mobilisé. Afin d'être en mesure de communiquer des chiffres précis sur l'apprentissage dans ses écoles, la CGE a d'ailleurs constitué cette année un baromètre de l'apprentissage (résultats p. 53).

Afin d'éclairer les échanges au niveau ministériel sur le financement de l'apprentissage et en particulier la régulation des niveaux de prise en charge effectuée par France compétences, la CGE a pris part à la remontée des coûts complets de l'apprentissage à l'échelle des établissements (qu'ils soient OFA ou UFA). Cette étude a notamment révélé des différences substantielles entre les coûts complets et les coûts éligibles pris en compte par France Compétences et remontés par les CFA. Pour les 63% d'écoles ayant recouru à des CFA externes, cela pose la question de la révision des conventions. Au-delà de ces constats, l'instabilité des niveaux de prise en charge et leur baisse annoncée met en péril le modèle économique des écoles et de certains campus de régions, pourtant au cœur des stratégies territoriales visant à mettre en adéquation la formation et les besoins en recrutement sur des bassins d'emplois spécifiques.

Par ailleurs, l'internationalisation, au cœur des cursus académiques des Grandes écoles est souvent une obligation pour la diplomation. Elle se traduit par des mobilités encadrées et des échanges qui permettent de développer des

compétences sociales, linguistiques et culturelles indispensables pour évoluer et s'épanouir sur le marché du travail, fortement mondialisé.

Les apprentis, au même titre que leurs camarades en formation initiale, doivent pouvoir profiter de cette ouverture au monde. Or, en prévoyant la mise en veille des contrats d'apprentissage pour les mobilités de plus de quatre semaines, l'arrêté du 22 janvier 2020 relatif au modèle de convention prévu aux articles R. 6222-66 et R. 6325-33 du code du travail met à mal cette égalité de traitement. La CGE est ainsi intervenue à de nombreuses reprises auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère du Travail, afin de remonter les problématiques rencontrées et d'envisager des solutions de sortie de crise. La réunion du groupe de travail Apprentissage du 16 juin 2022 a, en outre, permis aux écoles d'en apprendre davantage sur les bourses Erasmus+ accessibles aux apprentis.

On l'aura compris, le développement de l'apprentissage s'accompagne d'une nécessaire montée en compétences des établissements. Les écoles doivent en particulier porter une vigilance accrue à la qualité des demandes de certifications déposées auprès de France Compétences et à la réelle adaptation des maquettes pédagogiques aux spécificités de l'apprentissage. Une réflexion nouvelle est également nécessaire avec les différents acteurs sur les investissements à long terme, non pris en compte dans la détermination des niveaux de prise en charge, mais indispensables pour se projeter vers l'avenir.

En lien étroit avec la direction générale de l'Enseignement supérieur et de l'Insertion (ministère de l'ESR) et la direction générale de l'Emploi et de la Formation professionnelle (ministère du Travail) – dont la CGE a rejoint le groupe de travail destiné aux CFA en juin 2022 – la CGE s'engage à poursuivre la défense de l'apprentissage dans les Grandes écoles.

Ruptures étudiantes, une opportunité à saisir par les Grandes écoles

Tout a commencé, du moins médiatiquement, par la signature du Manifeste étudiant pour un réveil écologique en septembre 2018 qui débouchera, sur la création du mouvement étudiant Pour un réveil écologique (PRE). Près de 33 000 étudiants signataires alertent la société sur le peu de prise en compte des enjeux écologiques par les entreprises et l'enseignement, supérieur notamment, et les conséquences que cela a et aura sur le monde dans lequel nous vivons.

Ce cri d'alerte collectif est celui de jeunes hommes et femmes engagés dans les associations écologiques ou de développement durable de leurs écoles ou tout simplement angoissés, on parle d'éco-anxiété, par les alertes récurrentes des scientifiques sur les changements climatiques et la perte accélérée de la biodiversité face auxquelles il se sentent impuissants.

Cette impuissance, selon eux, est avant tout le fruit de l'inaction collective, celle des établissements d'enseignement supérieur, des entreprises et plus largement de l'État qui n'ont pas pris la mesure de leurs responsabilités à les former pour les premiers, à leur donner un travail pour les secondes et à jouer son rôle de stratège régulateur pour le troisième, qui permettent la nécessaire transformation socio-écologique de la société. Ils s'appellent Clément, Arthur, Héléne, Nicolas..., ils se sentent en ruptures avec la société, parfois même avec leurs parents, ils parlent de désertion, de bifurcation, ils sortent d'écoles d'ingénieur, de commerce, d'agro ou d'ENS et ont soif d'agir quitte à emprunter des voies bien différentes de celles auxquelles les prédestinent de tels parcours académiques. Ils le clament haut et fort lors des cérémonies de remise de diplômes, certains en ont fait un documentaire nommé « Ruptures », acte cathartique pour évacuer leurs angoisses et parler à toute une génération. Mais la majorité est silencieuse, ce qui fait dire à certains commentateurs qu'ils ne sont pas représentatifs

de leur génération, bien que nombre d'enquêtes – comme celle sur les talents que réalise la CGE avec le Boston Consulting Group – confirment cette tendance depuis quelques années.

La tension monte et les Grandes écoles doivent réagir rapidement pour « nourrir » tous leurs étudiants, pas uniquement celles et ceux qui ont choisi des filières spécialisées, en intégrant les enjeux, voies et moyens de la transition socio-écologique dans l'ensemble de leur formation pour les rendre acteurs de cette transformation. C'est justement l'objectif fixé par le « rapport Jouzel » auquel la CGE et PRE ont notablement contribué.

Autre débat qui traverse la communauté de l'enseignement supérieur, faut-il faire bifurquer le système de l'intérieur – n'est-ce pas « cracher dans la soupe » que de parler de désertion alors que l'on a eu l'opportunité de pouvoir suivre une formation dans le supérieur ? – ou faut-il déstabiliser l'édifice de l'extérieur par des activités militantes et radicales, ou en choisissant des métiers alternatifs loin des canons de la finance ou de la haute technologie ?

C'était le thème des Rendez-vous des Référénts du Développement Durable (R2D2) organisés par la CGE à Lille avec l'IESEG. Cette question se pose aux établissements eux-mêmes qui peuvent perdre en attractivité s'ils n'apportent pas de réponses rapides et visibles.





La CGE a organisé le dialogue entre les étudiants et les écoles pour dépasser les contradictions apparentes et s'entendre sur une feuille de route ébauchée dans le rapport Jouzel, deux points importants sont à noter :

- Il n'y a pas d'opposition entre la transformation interne, dans l'entreprise ou l'établissement, et externe, via un engagement militant. Les deux sont complémentaires et se renforcent.
- Les établissements ont 5 ans pour transformer leurs formations, ce qui paraît long aux étudiants est en fait rapide pour les établissements.

Et il y a des signaux encourageants, lors de sa dernière plénière annuelle, plus de 150 universités et Grandes écoles ont assisté à la remise des labels DD&RS décernés à une vingtaine d'établissements. Le dispositif DD&RS connaît un succès notable, le collectif PRE a annoncé qu'il allait rejoindre le comité de labellisation aux côtés du RESES, de FU et de la CGE et des ministères de la transition écologique et de l'ESR.

Lors d'une table ronde le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a eu une parole renouvelée et remarquée, à la fois experte et engageante : les futurs contrats d'objectifs, de moyens et de performance tiendront largement compte des données remontées via les auto-évaluations pour évaluer, en complément des évaluations du HCERES, les avancées de leurs établissements sous tutelle. Le MESR suit en ce sens les recommandations du rapport Jouzel et la ministre a bien répété que ce sujet était une des priorités de son mandat.

L'écosystème de l'ESR semble en ordre de marche, les acteurs du changement, qu'ils soient animateurs comme les responsables DD&RS ou décisionnaires comme les dirigeants

d'établissements et les responsables politiques ou encore faiseurs d'opinion comme les journalistes, doivent aussi monter en compétence.

Les étudiants et la société civile s'y emploient, les élus sont sensibilisés aux enjeux climatiques, les ministres vont l'être aussi, des projets concernant les dirigeants d'établissements et les journalistes sont à l'étude.

Pour les responsables DD&RS il ne s'agit pas tant de les former sur les enjeux DD&RS que de les aider à piloter des projets d'innovation collaborative.

La rentrée 2022 s'annonce riche en événements DD&RS (Ecocampus, séminaire CIRSES, plénière FU/CGE etc...) et décisive car la ministre annoncera sa feuille de route à l'écosystème de l'ESR. Nous saurons à ce moment si le ministère engage les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs de transformation des formations sous cinq ans. Le temps accordé aux enseignants-chercheurs, et donc les recrutements programmés, pour engager cette transformation définira le niveau d'ambition de l'État et notre capacité collective à conduire une rupture positive pour les étudiants et la société.

Les Grandes écoles face aux enjeux de la souveraineté numérique de leurs systèmes éducatifs

La Conférence des grandes écoles (CGE) et France Universités, en tant que représentants des établissements, ont soutenu les travaux d'instruction de la conformité des solutions collaboratives « For Education » menés par SupDPO et ont porté saisine sectorielle auprès de la CNIL. Ainsi, par courrier du 28 septembre 2020, la CGE a consulté la CNIL afin de connaître son appréciation des risques mis en avant par SupDPO, son avis sur les mesures de minimisation proposées et son analyse concernant les conséquences de l'invalidation du Privacy Shield sur l'utilisation d'outils collaboratifs For Education.

Le 3 mars 2021, un rendez-vous organisé à la demande de Louis Dutheillet de Lamothe, secrétaire général de la CNIL fut l'occasion pour la CGE, à travers son délégué général, Hugues Brunet, et l'animateur du GT RGD, Guillaume Pourquoié, de recontextualiser la demande de conseil, et pour la CNIL, de présenter ses premières conclusions. L'avis rendu par la CNIL en son courrier du 15 avril 2021 précise que l'environnement numérique des établissements ayant fait le choix d'outils collaboratifs ne relevant pas du droit européen doit évoluer.

Plus globalement, il enjoint l'intégralité des établissements d'ESRI à converger à terme vers une philosophie et des pratiques numériques éthiques et souveraines, positionnant ainsi la protection des données au cœur des enjeux sociétaux. Il reconnaît que la mise en œuvre de ces solutions, compte tenu du contexte et des enjeux résultant des analyses pour les établissements concernés, ne peut se faire qu'après une période transitoire.

Un an après rendu de son avis, la CNIL est revenue auprès de la tête de réseau que constitue la CGE afin de connaître les évolutions ayant pu être identifiées.

Bien que les Grandes écoles soient souveraines quant au choix de leurs environnements numériques et collaboratifs, la CGE a mené deux types d'activités au profit futur de ses écoles membres :

- La rencontre des sociétés Microsoft, Google et Zoom, les deux premières ayant pris position positivement et conformément aux recommandations de la CNIL
- La participation au Comité de pilotage de la mission confiée par le MESRI à son opérateur public France Université Numérique, visant à développer des solutions de classe virtuelle et de webinaire pérennes et souveraines.

GT RGD

Guillaume Pourquoié, DPO de Grenoble École de Management et Président de SupDPO,
Sylvie Doulat, DPO de HEC

Le GT RGD s'intéresse à la mise en œuvre et au respect du RGPD dans toutes ses dimensions et est un lieu d'échange de bonnes pratiques. Pour 2022-2023, et bien que non rattaché à une commission de la CGE, il s'est fixé pour mission de produire des livrables au bénéfice des DPO et des « métiers » des écoles membres de la CGE. Au cœur de ses préoccupations :

- La Formation continue et la caractérisation des relations avec les partenaires
- JobTeaser
- La contractualisation dans le cadre des partenariats académiques hors UE
- Les transferts de données vers les associations d'alumni
- Google Analytics
- Les récapitulatifs administratifs et pédagogiques des étudiants.

02

LA VIE DE LA CGE



France 2030 : quel rôle pour les Grandes écoles dans ce nouvel élan et dans un monde en mutations ?

25 novembre 2021



La CGE organisait le 25 novembre 2021 un webinar pour débattre des enjeux d'ici à 2030. Au programme : transition écologique, Grandes écoles et territoires, et une interrogation forte sur les métiers de demain.



Pour la ministre de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation, Frédérique Vidal, « la recherche, l'innovation et les connaissances actuelles dessinent le monde de demain. Il faut donc se doter, dès aujourd'hui, de tous les outils nécessaires à former les jeunes générations aux métiers futurs. Il faut non seulement regarder de près ce dont les entreprises ont besoin aujourd'hui mais aussi ce dont elles auront besoin dans 5 ans, 10 ans. Et ça, ça se travaille ». Parmi ces compétences à venir, l'usage des data, l'intelligence artificielle et des nouvelles technologies devront être davantage intégrés.



De même que les connaissances et les compétences liées aux transitions écologiques et sociétales. Le constat est unanime : les écoles comme les entreprises et les collectivités, doivent s'adapter rapidement aux enjeux et répondre aux urgences, sans pour autant céder à la précipitation et tomber dans le greenwashing. Plusieurs intervenants évoquent la nécessité de construire des formations transverses avec un « corpus minimum de connaissances » dont le changement climatique et le développement durable seraient des parties essentielles. Certains évoquent des formations déjà mises en place autour de blocs de compétences liés à ces questions ou bien en lien avec The Shift Project. Anticiper le développement économique se construit aussi dans les territoires, en fonction de leurs natures et de leurs besoins spécifiques. Est alors évoqué Y SCHOOLS, l'école de commerce de la ville de Troyes historiquement connue pour son industrie textile mais qui



n'apportait que très peu de place au supérieur. Les collectivités se sont mobilisées pour y faire venir l'enseignement supérieur en étant convaincues que cela apporterait de l'attractivité économique et cela a fonctionné.

On parle aussi du Grand Reims, une ville étudiante importante – 1 habitant sur 6 est étudiant dans la communauté urbaine – où a été défini un projet de territoire d'où il est ressorti qu'il s'agit d'un territoire de bioéconomie et de biotechnologie, un élément d'attractivité fort.

Le débat aborde aussi le travail réalisé avec de jeunes ruraux pour les accompagner vers les Grandes écoles et leur permettre d'en sortir utiles à leur territoire d'origine.

Dans ce mouvement, les Grandes écoles jouent un rôle pivot : celui de mettre en lien l'enseignement supérieur et la recherche d'un côté et les entreprises et le développement économique de l'autre. Au centre, les collectivités dont le rôle est de garder ces jeunes dans le territoire en finançant certaines opérations. Sans oublier, le développement de l'apprentissage qui apparaît également comme une forme de ressources importante.

« Dans un monde qui ne cesse d'évoluer, les pouvoirs publics, les entreprises, les établissements d'enseignement supérieur et ses acteurs, les collectivités et les associations doivent se concerter pour répondre à tous les enjeux de demain. Les Grandes écoles sont naturellement disponibles pour cela. » conclut Laurent Champaney, président de la CGE.

Assemblées générales

4 février et 21 juin 2022



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 FÉVRIER 2022

C'est en hybride et dans le cadre inédit du Parc des Princes que s'est tenue l'AG du 4 février, à l'occasion du salon étudiant « Your Future », organisé par VL média en partenariat avec la CGE et rassemblant sur un même lieu, entreprises, professionnels de l'orientation et Grandes écoles. Plus traditionnellement, cette AG a permis de présenter le rapport de gestion de l'association et de procéder à l'approbation des comptes après certification par M. Joël Fusil, commissaire aux comptes.

Elle a également permis d'élire, pour le collège École, les administratrices suivantes :

- Carole Deumié, directrice de l'école Centrale Marseille en remplacement d'Anne Beauval ;
- Christine Hirzel, executive director for external relations de l'INSEAD, en remplacement de Julie Joly (nommée directrice générale du magazine l'Obs).

Après un panorama du travail des commissions, ont été présentées les propositions de la CGE en vue de l'élection présidentielle.

Enfin, l'AG a été informée des récentes adhésions validées par le CA : 3iL Ingénieurs, dirigée par Dominique Baillargeat et l'INSA Hauts-de-France, dirigé par Armel de la Bourdonnaye (INSA Hauts-de-France est issu de la fusion de plusieurs entités, dont l'ENSIAME, historiquement membre de la CGE).

À date, la CGE regroupe 232 Grandes écoles, 219 en France et 13 à l'étranger. Par ailleurs, l'enquête portant sur les effectifs 2021-2022 des Grandes écoles membres permet de dire que la CGE représente 426 624 étudiants inscrits, soit 0,3 % de plus que l'an dernier, répartis pour 47 % au sein des écoles d'ingénieur, 40 % au sein des écoles de management et 13 % au sein des écoles dites « d'autres spécialités. »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 JUIN 2022

Réalisée en tout distanciel, l'AG du 21 juin 2022, a d'abord vu la présentation du budget (2022-2023) par Delphine Manceau, trésorière de l'association. Ce budget a été adopté.

L'AG a ensuite procédé à l'élection au poste d'administrateur de :

- Frank Bournois, directeur général de l'ESCP et Bertrand Raquet, directeur de l'Insa Toulouse pour le collège Écoles ;
- Joël Bianco, président de l'APLCPGE pour le collège Organismes.

L'AG a ensuite assisté à une présentation détaillée du travail des commissions avec des zooms sur :

- L'évolution du label 4DIGITAL vers un dispositif plus simple et accessible aux écoles mais tout aussi valorisant pour leur implication dans le numérique ;
- Un retour sur l'enquête Insertion 2022 et ses résultats qui marquent un retour aux bons résultats « d'avant Covid » ;
- L'annonce de la lauréate et des coups de cœur du premier Prix de l'innovation pédagogique de la CGE ;
- Les résultats de l'enquête « Stratégie numérique des Grandes écoles ».

Par ailleurs, Laurent Champaney et Catherine Vautrin, présidente de l'AVUF, ont signé la première convention CGE - « Bloc Local » (AVUF, Intercommunalités de France, France urbaine, Villes de France et la Fnau) destinée à renforcer la collaboration entre l'Enseignement supérieur et les collectivités territoriales.

A la suite de cette signature, Laurent Champaney a présenté son rapport moral qui a été adopté à l'unanimité.



Colloque cybersécurité : réalités, enjeux..., comment les Grandes écoles relèvent les défis ?

7 avril 2022

« La CGE représente plus de 230 écoles de toutes natures qui ont pour caractéristique de former des cadres, comme de faire de la recherche. C'est particulièrement vrai dans le domaine de la cybersécurité. Par ailleurs, nos écoles sont elles aussi des entreprises avec des dirigeants qui ont les mêmes problématiques que d'autres : protéger l'entreprise, les personnels, les étudiants et leurs données. En clair, nous sommes tous concernés ».

En ouvrant ce colloque, Laurent Champaney, président de la CGE, donne le ton. C'est bien d'un sujet majeur que ce colloque veut traiter, au Campus Cyber de La Défense.

Michel Van Den Berghe, président de ce « projet formé au plus haut niveau de l'État », rappelle les « trois grands objectifs » qui lui ont été fixés :

- Faire rayonner l'excellence française par un lieu totem ;
- Rapprocher la recherche, l'innovation et l'enseignement pour faire émerger les licornes de demain ;
- Former des experts car plus de 15 000 postes ouverts ne sont pas pourvus et sur 12 000 jeunes suivant une formation numérique, moins de 300 pensent s'orienter vers les métiers de la cybersécurité (dont moins de 10 filles).

Il précise également que 8 écoles seront ouvertes au sein du campus qui s'attache à travailler sur l'attractivité de la cybersécurité. Une telle ambition de moyens autour d'une thématique peu connue du grand public s'explique par le nombre grandissant de cyberattaques, qui n'épargnent pas les écoles.

Pour qualifier la menace, le général Marc Boget livre quelques chiffres :

- Il se produit une attaque par rançongiciel toutes les 11 secondes ;
- Cela génère un revenu de 1 500 milliards de dollars pour les cyber-délinquants ;

- Le coût de la cyberdélinquance à l'international est estimé à 7 000 milliards de dollars.

« Nous constatons trois types de cyberdélinquance : les attaques aux vulnérabilités inconnues ; les escroqueries de masse (phishing, virements...) pour lesquelles la réponse ne peut être uniquement judiciaire car elles sont de faibles montants sur de nombreuses victimes ; les délinquants multiscartes qui achètent des vulnérabilités, de la puissance de calcul et de blanchiment. Les rançons en jeu atteignent entre 70 et 100 millions de dollars en moyenne. » Des chiffres qui donnent l'ampleur du péril mais qui militent pour une large prise de conscience.

Pourtant, côté étudiants, « il y a clairement un manque de sensibilisation au sujet. On a bien des exercices incendie, pourquoi pas des exercices de cyberattaques ? » se demande Pierre Landais, adjoint à la vice-présidence au BNEI. « Je ne connais pas le data protection officer (DPO) de mon école, alors que j'identifie tous les autres directeurs » renchérit Foucauld Kneuss, chargé de mission auprès de la vice-présidence du BNEM, qui propose un travail commun sur un label data et cyber garantissant la sécurité des données des étudiants. » La proposition est bien accueillie côté CGE mais au-delà, comment former et recruter les jeunes qui manquent aux métiers de la cybersécurité ?





La question doit largement dépasser les seules écoles d'ingénieurs. Il faut penser « pluridisciplinaire ». Pour Mylène Jarossay, chief information security officer au sein du groupe LVMH et présidente du Club des experts de la sécurité de l'information et du numérique (CESIN), « tous les métiers contribuent à la cybersécurité

car les délinquants utilisent, outre de la technologie, de l'ingénierie sociale, etc. Les entreprises doivent donc s'appuyer sur divers procédés pour se défendre (de la technologie, de l'organisation, du droit...). La compréhension du risque cyber est transversale. Nous espérons que toutes les écoles s'emparent du sujet pour développer une compétence minimale. »



« Nous ne partons pas de rien, rassure Didier Danet, directeur du mastère spécialisé Opérations et gestion des crises en cyber défense de l'académie militaire de Saint-Cyr. En géographie, les professeurs traitent des routes numériques. En histoire, les confrontations entre puissances sont également

numériques. Nous devons maintenant réaliser un état des lieux pour identifier les manques et sensibiliser les jeunes sans commencer par la technique, par exemple au travers du harcèlement. »



A ce propos, Joël Courtois, conseiller spécial du directeur général, chargé de la cybersécurité de l'EPITA s'interroge : « Un groupe de travail du Campus Cyber porte sur les vocations et la féminisation. Pourquoi n'y a-t-il pas plus de femmes dans ces métiers ? »

Selon Didier Danet, « le cyber compte entre 10 et

12 % de femmes mais les métiers des relations internationales, de la psychologie et du droit sont beaucoup plus féminisés. » Mylène Jarossay tranquillise : « Je suis convaincue que l'équilibre sera atteint car les métiers passionnants du cyber ne sont pas genrés. En outre, la diversité au sens large favorise la qualité de la défense. »



La recherche de compétences s'est elle-même beaucoup diversifiée. « Aucune école ne peut plus se passer de filières cyber, renchérit Rémy Février, elles doivent injecter des unités d'enseignement cyber tout au long du parcours de l'élève pour amener des jeunes au management des systèmes d'informations. Même s'ils n'en font pas leur

métier, ils devront savoir réagir face aux menaces relevées par le RSSI. »



Mais selon Nicolas Glady, directeur général de Télécom Paris et président de la commission Aval de la CGE, « nos écoles rencontrent un problème de capacité. L'approche doit être fondée sur trois piliers : l'école, l'État et les grandes entreprises. Je propose que l'État offre un cadre permettant d'assurer la certification et la diplomation,

que les écoles maillent le territoire et que les entreprises mettent leurs experts à la disposition de la formation. Nous n'aurons pas suffisamment de personnes pour répondre aux enjeux si nous ne formons que les jeunes ingénieurs. Les seniors qui ont déjà des compétences technologiques et informatiques pourraient être formés sur des blocs de compétences complémentaires. Par ailleurs, la VAE combinée à cette logique de blocs, pourrait aboutir à des diplômés à moindre coût pour l'État.



Colloque inclusion et diversités : les Grandes écoles en action(s) ! >>

28 et 29 juin 2022

La commission Diversité de la CGE et ses 3 groupes de travail se sont réunis les 28 et 29 juin, à l'occasion de la 3^{ème} édition de son colloque « Inclusion et Diversités : les Grandes écoles en action(s) ! », accueilli par l'EM Normandie, sur le campus du Havre.

Ces deux jours riches en échanges et en apprentissages visaient plusieurs objectifs :

- Fédérer le réseau des référents Égalité, Handicap, Diversité, Ouverture sociale des Grandes écoles avec un événement en présentiel et autour du partage de bonnes pratiques entre pairs ;
- Elargir la réflexion et les actions des Grandes écoles à la lutte contre toutes les discriminations, au-delà des trois thématiques – l'égalité femmes-hommes, le handicap et l'ouverture sociale – traitées dans les groupes de travail de la commission ;
- Innover et inspirer en matière de sensibilisation et de formation de la communauté étudiante sur les enjeux d'inclusion et de diversité.

Convaincus que l'expérience est le meilleur moyen d'apprendre et de comprendre la diversité, la commission a proposé à travers ce colloque de tester de nouveaux outils et de nouveaux formats de sensibilisation et de formation de la communauté étudiante ou le personnel administratif-enseignant. Les participants ont ainsi assisté à une série de 3 ateliers sur les enjeux de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, de handicap, de diversité religieuse et physique ou encore de laïcité, à travers des modalités immersives et ludiques telles que la réalité virtuelle, l'initiation au rugby fauteuil, la vidéo, les cas pratiques, ou encore la Fresque de la diversité.

Des interventions de grande qualité ont également rythmé ces deux journées :

- La conférence inaugurale menée par Maria-Giuseppina Bruna, professeure HDR en management et directrice de la Chaire IPAG « Entreprise inclusive », a donné un éclairage théorique sur les grands défis de la diversité et de l'inclusion en entreprise dans



pour que la commission diversité soit une commission à impact.

À travers cet événement, nous souhaitons contribuer

à ce que nos écoles puissent toujours mieux

accomplir leur mission, en accompagnant et préparant

la jeunesse, futurs ingénieurs ou managers, à relever

les défis des transitions sociales et écologiques. >>

Vincenzo Vinzi, président de la commission Diversité de la CGE



« Quand on parle d'inclusion, il n'est pas seulement question d'intégrer les personnes qui connaissent des situations particulières, mais il est aussi fondamental pour les autres d'apprendre à comprendre et intégrer la diversité. »

Laurent Champaney, président de la CGE

le monde post-covid, tout en partageant des recommandations pour les relever.

- Les témoignages de Batoul Hassoun, co-présidente du Club 21^e siècle, et de Hamou Bouakkaz, président de H'Up Entrepreneurs, ont apporté un point de vue nouveau et original sur les enjeux d'inclusion et de diversité, à travers leurs parcours de vie inspirants.
- La table-ronde autour de Mehdi Cornilliet, président et co-fondateur de 2Empower, de Marie-Christine Maheas, enseignante à Sciences Po, coordinatrice de l'Observatoire de la mixité, directrice du centre Mazars pour la diversité et l'inclusion, de Florent Manelli, illustrateur, conférencier et co-auteur de « Le feu ou rien : portrait d'une génération engagée » et de Sabrina Tanquerel,

chercheuse en gestion des ressources humaines et développement personnel à l'EM Normandie, a permis de partager des visions et pratiques complémentaires autour des enjeux d'inclusion dans l'enseignement supérieur, la recherche et le monde professionnel, à la croisée des diversités.

- Enfin, les animateurs et animatrices des groupes de travail ont présenté le bilan et les perspectives de la commission sur chacune des thématiques.

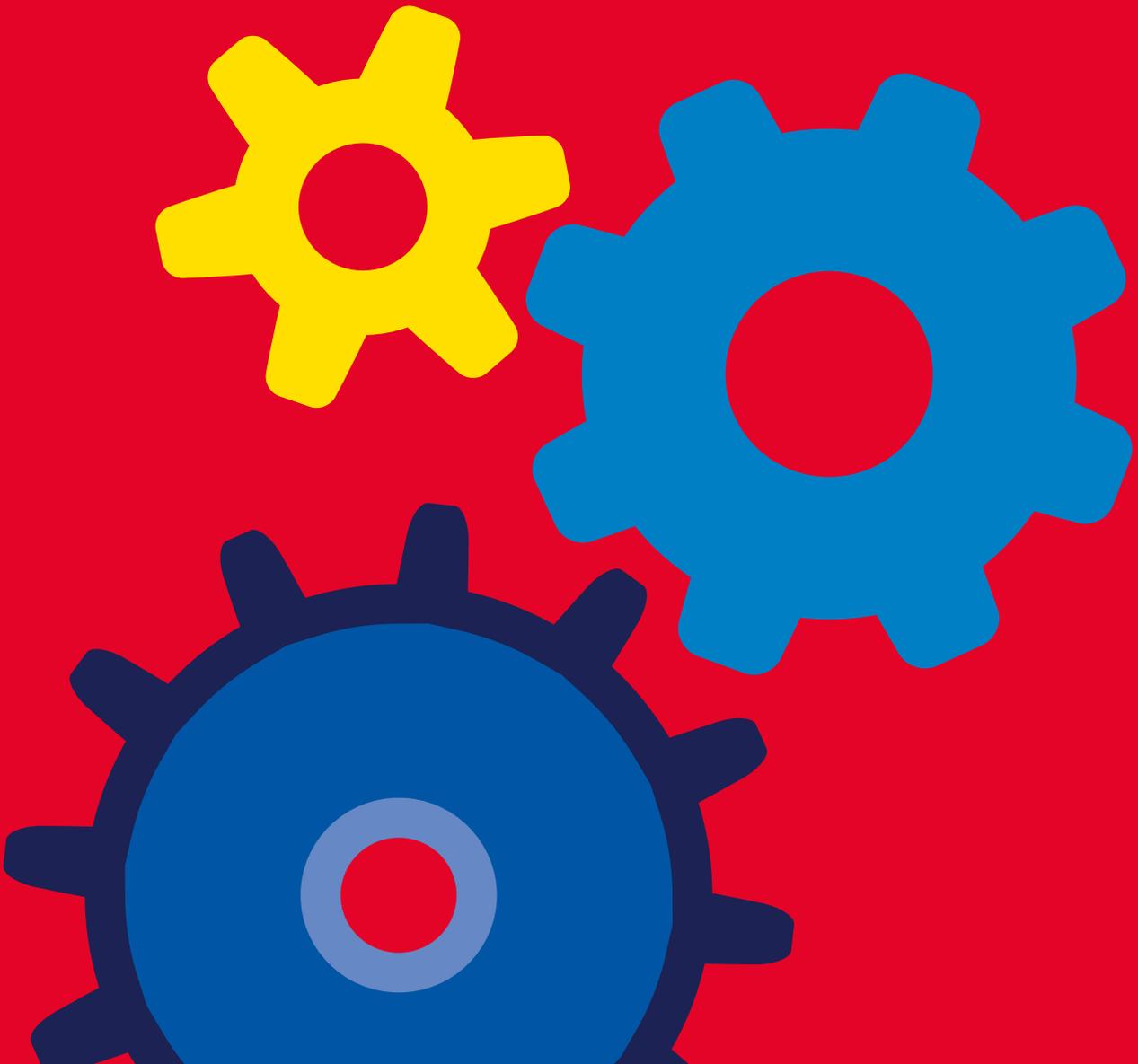
Avec une centaine de participants, cet événement aura permis aux Grandes écoles d'échanger des bonnes pratiques, de formuler des recommandations et de repartir avec des pistes d'actions inspirantes et innovantes à mettre en place au sein de leurs établissements.

Retrouvez sur la chaîne YouTube de l'EM Normandie une synthèse du colloque en vidéo



03

ACTIVITÉS DES COMMISSIONS



Accréditation

Stéphanie Lavigne, présidente de la commission, directrice générale de TBS Education

Date de création de la commission : 2007



Si il y a 2 ans, les accréditations CGE pointaient un catalogue à la hausse avec plus de 610 formations tous labels confondus, la campagne de 2020-2021 amorçait déjà une baisse sensible avec 597 programmes. Celle qui s'achève semble suivre cette tendance quand bien même le nombre de nouvelles demandes a retrouvé cette année le seuil favorable des campagnes 2017-2018 et 2018-2019 avec 58 demandes. Le climat incertain de la crise sanitaire a sans doute quelque peu participé à cette baisse mais ne peut à lui seul l'expliquer. Le label Mastère Spécialisé, label historique de la CGE, subit une baisse significative depuis 2019. En effet, le nombre moyen de nouvelles demandes entre 2014 et 2019 était de 27 alors qu'il est de 16 depuis la campagne 2019-2020. Il reste cependant la marque collective phare de la CGE avec une offre d'environ 370 programmes actifs au 1^{er} septembre 2022. Sur les 23 demandes de suppression de la campagne en cours, 50 % sont dues à la reconnaissance par la CEFDG au Grade de Master de programmes portés par les écoles de management ce qui n'est pas le cas des écoles d'ingénieurs ou d'autres spécialités.

2021-2022 a reçu 20 nouvelles demandes de labélisation Mastère Spécialisé essentiellement attractive pour les écoles d'ingénieur qui voit dans ce label l'opportunité de créer des formations de haut niveau en réponse aux besoins en nouvelles compétences des

entreprises notamment sur la question de la transition écologique. Portés par les territoires et les branches professionnelles, ces programmes formeront dès la prochaine rentrée, des experts capables de répondre aux grands enjeux de notre société : énergie renouvelable, économie circulaire, défense, sécurité et réindustrialisation de la France à forte dimension environnementale.

Le label MSc-Master of Science, essentiellement porté par les écoles de management s'inscrit dans une transformation profonde. Ces programmes rattachés à des diplômes « chapeau » ont dorénavant accès à l'accréditation de la CEFDG et peuvent ainsi viser l'habilitation du grade Master, « passeport » incontournable pour le public international qui obtient ainsi un diplôme reconnu par l'État français. A la rentrée 2022, ce sont un peu plus de 40 programmes qui ne seront pas ouverts sous le label CGE.

La commission Accréditation, composée de 28 experts issus des entreprises et des Grandes écoles membres, soucieuse de ces évolutions, poursuit ses réflexions pour simplifier et faciliter l'appropriation par les écoles membres des éléments de doctrine régissant son dispositif « Accréditation ». Si sur l'ensemble des 58 nouvelles demandes, plus de 75 % ont reçu un avis favorable à l'issue d'un ou plusieurs passages en séance plénière, il n'en reste pas moins que 10 programmes ont reçu un avis défavorable du fait d'un niveau de qualité des dossiers jugé faible par rapport à la moyenne des nouvelles demandes.

Campagne 2021 -2022 au 1 ^{er} juillet 2022	FORMATIONS ACTIVES				NOUVELLES DEMANDES				NOUVELLES ACCRÉDITATIONS			
	Ingénieur	Management	Autres spécialités	Total	Ingénieur	Management	Autres spécialités	Total	Ingénieur	Management	Autres spécialités	Total
Mastère Spécialisé	250	108	18	376	17	3	0	20	12	3	0	15
MSc - Master of Science	30	129	2	161	1	34	0	35	1	25	0	26
BADGE	18	19	4	41	2	1	0	3	2	1	0	3
CQC	2	3	1	6	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	300	259	25	584	20	38	0	58	16	29	0	44

Audit *in situ*

PROGRAMMES MS ET MSC AUDITÉS

Au cours de l'année universitaire 2021-22, 4 écoles d'ingénieurs, 2 écoles de management, 1 école d'architecture et 1 école militaire ont accueilli une équipe d'audit CGE dans le cadre de la demande de renouvellement d'accréditation d'une de leurs formations Mastère Spécialisé ou MSc - Master of Science.

13 auditeurs de la commission Accréditation, issus de Grandes écoles et du monde de l'entreprise, se sont mobilisés, accompagnés dans leur mission d'un représentant de la délégation générale de la CGE.

Ce sont ainsi 8 programmes (5 labellisés Mastère Spécialisé et 3 labellisés MSc - Master of Science), sélectionnés sur des critères d'effectifs, de longévité et de participation à l'enquête insertion CGE dédiée, qui ont été audités.

PRÉPARATION DES AUDITS

Afin de faciliter l'appropriation du processus d'audit par les écoles, la CGE a ouvert la campagne par une séance d'information collective à destination des interlocuteurs en charge de l'audit au sein des écoles. Ces échanges introductifs ont permis de préciser les objectifs, la démarche, les attendus et les outils associés à l'audit de formation accréditée par la CGE.

BILAN DE CAMPAGNE

L'enquête bilan du processus d'audit a mis en lumière la forte charge de travail nécessaire pour préparer qualitativement la rencontre. Cet investissement se révèle, au dire des écoles auditées, largement bénéfique : l'audit

offre un espace d'échanges constructifs, de conseil et d'analyse par des experts dont les retours contribuent à l'amélioration continue des programmes. Les écoles saluent également l'accompagnement sur mesure de la CGE, tout au long du processus, tant sur le plan organisationnel que sur les aspects réglementaires.

Le format présentiel a fait son retour pour la 2^{de} moitié de la campagne d'audit : il a été plébiscité par les audités comme par les auditeurs. Ces derniers ont apprécié l'accueil qui leur a été réservé sur les campus et les échanges nourris avec les équipes impliquées qui leur ont apporté tous les éléments de compréhension nécessaires à leur analyse.

BONNES PRATIQUES

A l'heure de préparer l'audit, trois recommandations :

- Prendre connaissance de la réglementation CGE relative au label concerné de façon approfondie ;
- Soigner la structuration du dossier afin d'en faciliter la lecture et l'analyse ;
- Mobiliser lors de l'audit, pour la séquence dédiée aux entreprises, plusieurs professionnels en exercice (non intervenants ni diplômés du programme) pouvant faire part de leur regard extérieur sur le programme audité.

Enfin, une attention particulière est portée à la communication sur les programmes accrédités par la CGE : elle se doit d'être irréprochable, tant sur le fond (conditions explicites d'obtention du diplôme) que sur la forme (usage des marques « Mastère Spécialisé », « MSc-Master of Science », « BADGE », « CQC », mention de l'enregistrement au RNCP).



4DIGITAL

Digital Grande Ecole

EVOLUTION DU LABEL 4DIGITAL DE LA CGE

Tenant compte de la période de crise sanitaire et de son impact sur l'enseignement, la CGE a décidé de repositionner son label numérique, 4DIGITAL, afin qu'il soit davantage en phase avec les pratiques des Grandes écoles et le besoin de leurs usagers dans un contexte post covid.

Depuis juin 2022, la CGE propose ainsi à ses écoles membres de candidater au label 4DIGITAL « Grande école ».

LABEL 4DIGITAL « GRANDE ÉCOLE »

Cette habilitation numérique, à l'échelle de l'établissement, témoigne du niveau de service numérique que les Grandes écoles offrent à leurs personnels et à leurs apprenants pour garantir une continuité pédagogique de qualité. Elle permet de valoriser l'agilité et la capacité d'innovation, caractéristiques du modèle « Grande école à la française », une fois de plus mises en évidence face à la crise covid via les initiatives et évolutions pédagogiques, technologiques et organisationnelles implémentées par les Grandes écoles.

PROCESSUS DE CANDIDATURE AU LABEL 4DIGITAL « GRANDE ÉCOLE »

Les experts du Comité Habilitation Numérique (CHN) se sont activement mobilisés, au côté de l'équipe de la CGE, pour élaborer une autoévaluation spécifique et simplifier le processus de candidature pour les écoles. La candidature est désormais dématérialisée : la demande d'habilitation se complète en ligne sur un portail dédié.

Le dossier interroge la stratégie numérique de l'école tout comme son dispositif d'amélioration continue, au travers de 4 dimensions clés : pédagogie numérique, dispositifs informatique et technique, conformité juridique et réglementaire, gestion administrative et services dématérialisés.

Pour plus d'informations : 4digital@cge.asso.fr.

PERSPECTIVES POUR L'HABILITATION NUMÉRIQUE CGE

Dans la continuité du 4DIGITAL « Grande école », la CGE prévoit et prépare la mise en place d'une étape complémentaire d'habilitation numérique débouchant sur l'obtention du label 4DIGITAL « Expert ». Avec une approche thématique liée aux différents champs d'action d'une Grande école, ce dernier analysera et récompensera la maîtrise du numérique selon la qualité des dispositifs et l'excellence des pratiques déployées. L'obtention du label 4DIGITAL « Grande école » sera un préalable pour candidater au niveau « Expert ».

COMITÉ HABILITATION NUMÉRIQUE (CHN)

Les experts du CHN mettent à disposition leur expertise pour informer et accompagner les écoles membres de la CGE dans leur démarche de labellisation 4DIGITAL. Ils travaillent également à l'intégration des évolutions réglementaires, pédagogiques, technologiques touchant au numérique dans les éléments de doctrine et dans le référentiel d'habilitation numérique 4DIGITAL. La composition du CHN est disponible sur le site de la CGE.

Évolution des labels

La commission Accréditation a mené des réflexions de fond pour garantir un haut niveau de qualité des programmes tout en considérant les ressources dont elle dispose. La nécessité de simplifier le dispositif « Accréditation » en est la conclusion.

REPENSER LE CALENDRIER DE LA CAMPAGNE ACCRÉDITATION

Depuis de très nombreuses années, la commission se réunit en plénière sur 5 dates entre novembre N et mars N+1 soit une séance par mois. Les écoles peuvent ainsi déposer leur demande d'accréditation pour une ouverture soit sur le 1^{er} semestre N+1 (dépôt obligatoire en novembre) soit à compter de septembre/octobre N+1. La pratique des Grandes écoles montre que la majorité des demandes arrivent sur la dernière séance (mars N+1) ce qui implique une période de promotion sous le label extrêmement courte pour les services « Admission » dès lors que l'avis émis est « réservé » ou « favorable avec réserves » avec risque de non-ouverture à la date prévue.

Pour permettre une meilleure visibilité du nombre de dossiers à instruire ainsi qu'un meilleur accompagnement, la commission a constitué un groupe projet proposant de :

1. tenir compte de la période de commercialisation du programme labélisé (entre 4 à 6 mois)
2. demander une intention de dépôt à l'école selon la date d'ouverture souhaitée du programme
3. informer l'école de la date de passage en séance plénière participant à une meilleure anticipation et questionnements en amont.

LISSER LES PÉRIODES DE RENOUVELLEMENT DES FORMATIONS ACCRÉDITÉES

Jusqu'à présent, les formations labélisées bénéficiaient d'une période de 1^{ère} accréditation

de 2 ans puis d'une période de renouvellement pouvant varier de 1 à 6 ans.

Une école, ayant de nombreuses formations, peut avoir à déposer des demandes de renouvellement de manière récurrente, 6 mois avant la date d'échéance de la période d'accréditation.

Une période de renouvellement d'accréditation fixe pourrait être installée (exemple 5 ans) afin que l'école se concentre une seule fois sur les référentiels et qu'ainsi l'ensemble de ses formations soient harmonisées. Cette nouvelle temporalité ne retirerait en rien la possibilité laissée aux écoles d'opérer des modifications majeures ou mineures sur leurs programmes. Ce nouveau mode de fonctionnement permettrait de gérer les renouvellements par vague d'écoles et non plus par vagues de programmes. L'école pourrait ainsi bénéficier d'un accompagnement global afin d'optimiser ses demandes.

RESTRUCTURER LES CRITÈRES D'ACCRÉDITATION

L'évaluation opérée par les experts membres de la commission porte sur les critères qualité de l'établissement et sur ceux du programme. La commission souhaite se recentrer sur les fondamentaux de l'évaluation du programme et s'appuyer sur les autres instances d'accréditation pour ce qui relève de l'établissement. Le dossier de demande d'accréditation sera travaillé sur la prochaine campagne pour une mise en application en 2023-2024.

IDENTIFIER PAR ÉCOLE UN « RÉFÉRENT ACCRÉDITATIONS CGE »

En tout début de campagne, demander à la direction générale de l'école de nommer un(e) « référent(e) Accréditations CGE » à qui serait proposer des réunions d'information :

- sur la globalité du référentiel des labels pour les nouveaux arrivants,
- sur les évolutions et nouveautés pour les référents déjà connus.

Conformité France Compétences



Le pôle accréditation consolide sa mission d'étude de conformité des dossiers de demande d'enregistrement aux répertoires nationaux, Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et Répertoire spécifique (RS). De septembre 2021 à juin 2022, 24 écoles membres (14 d'ingénieurs et 10 de management) ont soumis pour conformité 42 dossiers, en majorité pour des formations Mastère Spécialisé.

Elément obligatoire du dossier, l'avis de conformité de la CGE garantit l'adéquation des données au référentiel qualité des labels qu'elle octroie et la conformité avec le processus d'accréditation et s'assure que la préparation des dossiers présentés en commission respecte les exigences imposées par France Compétences. L'étude du dossier implique une étude du fond dont l'objectif est d'améliorer la cohérence et la qualité du projet de certification. Cette analyse plus qualitative est facilitée par une collaboration proche et régulière avec France Compétences, afin d'explicitier les éléments du dossier qui posent une difficulté aux écoles. L'instance reconnaît d'ailleurs l'expertise de la CGE : les dossiers auxquels celle-ci donne sa conformité ont un taux d'enregistrement de 72 % contre 48 % pour les autres demandes⁽¹⁾.

La démarche d'enregistrement représente un travail conséquent de collecte, d'analyse et de mise en forme d'informations issues de plusieurs services : admissions, communication, pédagogie, carrières... Rigoureuse et d'apparence administrative, elle nécessite d'étudier sous tous ses aspects le programme de formation auquel le titre est adossé, depuis l'admission du certifié jusqu'au suivi de son parcours professionnel après diplomation. Le projet de certification peut permettre de montrer le lien de l'école avec

son territoire, notamment pour la préparation aux métiers émergents, et le soutien que lui apportent les branches professionnelles. Il peut par ailleurs avoir un effet vertueux et positif sur les dispositifs d'amélioration continue, résultant dans l'amélioration de procédures internes.

Le pôle accréditation contribue à faciliter l'appropriation par les écoles de l'évolution des demandes de France Compétences. Exemples :

- Depuis le 1^{er} septembre 2022, la nécessité de la prise en compte des situations de handicap dans, la préparation des apprenants au management d'équipes inclusives, la démarche qualité mise en œuvre, ou les informations mises à disposition du public sur le site internet de l'école. « L'organisme certificateur doit assurer l'égalité de traitement entre les candidats et plus particulièrement garantir l'absence de discrimination à leur rencontre au sens de l'article L.1132-1 du code du travail⁽²⁾ ». A ce titre, un expert sans voix délibérative a été nommé au sein de la commission de la certification professionnelle sur proposition du Conseil national consultatif des personnes handicapées.
- Depuis le 1^{er} juillet 2022, France Compétences a procédé à une mise à jour de son système d'information, avec un impact sur des documents constituant le dossier de demande d'enregistrement. Bien que le dossier complémentaire soit devenu plus synthétique, certaines informations ont été ajoutées et nécessitent d'être expliquées aux écoles. Cette mise à jour s'est accompagnée de l'édition d'un vademecum plus complet.

1. Statistiques sur les 3 dernières années

2. Note de doctrine de France Compétences, octobre 2021, page 11

Nouvelles formations accréditées

MASTÈRE SPÉCIALISÉ

Écoles d'ingénieurs (13)

CY Tech

- Expert Digital Innovation & Design

École de l'Air et de l'Espace

- Defense & Security in Space

ESB (École Supérieure du Bois)

- Management de projets d'aménagement et d'agencement

ESB – Bordeaux Sciences Agro

- Médiation Territoriale, RSE – Filières Forêt-Bois

ESTACA

- Mobilités Décarbonées et Nouvelles Energies : MDNE

ESTP

- Maîtrise d'œuvre en Travaux de Génie Écologique (MS TGE)

ESTP – ESB

- Responsable bas carbone de projets de construction (MS RBC)

IMT Mines Alès – IMT Mines Albi-Carmaux

- Procédés et Ressources pour l'INGénierie de l'Economie Circulaire – (PRINEC)

INSA Lyon

- Expert en véhicules électrifiés

ITECH

- Manager de projet innovant en économie circulaire

MINES Paris-PSL

- Entrepreneuriat Deeptech et Innovation

Polytech Marseille

- Ingénierie du Sport – Interaction Homme Matériel Environnement (IHME)

UTBM (Université de Technologie Belfort-Montbéliard)

- Hydrogène-énergie

Écoles de management (3)

AUDENCIA École de management – Centrale Nantes

- Ressources et Économie Circulaire (ouverture Sept. 2023)

IESEG

- Direction de la Transformation et du Développement Humain

INSEAD

- Executive MS in Change

MSC – MASTER OF SCIENCE

Écoles d'ingénieurs (1)

EPITA

- Artificial Intelligence Systems in Egypt – AIS_E

Écoles de management (25)

EDC Paris Business School

- E-Business et Transformation digitale
- Food & Wine – International Management
- Management & Information System Consulting

EM Normandie

- Digital Marketing and Sales
- Digital Strategy and Innovation
- Sustainable Business Strategy

EMLV

- Supply Chain Management

emlyon Business School

- Data Science & Artificial Intelligence Strategy
- International Marketing & Business Development

ESCE

- International Business Development
- International Corporate Finance
- International Marketing
- International Supply Chain Management & Purchasing

ESDES École de management

- Circular Economy & Sustainable Innovation

ESSEC Business School

- MSc in Sustainability transformation

INSEEC Grande École

- International Business Management

KEDGE Business School

- Audit et pilotage de la performance
- Business Transformation for Sustainability
- Data Analytics for Business

Montpellier Business School

- Entrepreneurship and Innovative Business Models
- Luxury Marketing in a sustainable World
- Fintech & Digital Finance
- Big Data & Artificial Intelligence for Business
- Sustainable and Inclusive Finance

TBS Education

- Purchasing & Supply Chain Management

BADGE

Écoles d'ingénieurs (2)

Institut Polytechnique UniLaSalle

- Développer une expertise agroécologique pour accompagner la gestion durable des exploitations agricoles
- Conseiller le chef d'entreprise agricole au cœur de son pilotage technico-économique

École de management (1)

EM Normandie

- Chef de projet transformation bancaire – Crédit Agricole Normandie

Amont

Romain Soubeyran, président de la commission – directeur général de CentraleSupélec
Delphine Manceau, vice-présidente de la commission – directrice générale de NEOMA BS

Date de création de la commission : 2007



La Commission réfléchit à l'accès aux formations supérieures des Grandes écoles et est composée de :

- **représentants des Grandes écoles :** directeurs des études, directeurs des admissions,
- **responsables de banques de concours,**
- **associations de professeurs de classes préparatoires** aux Grandes écoles (CPGE),
- **proviseurs,**
- **Inspecteurs généraux de l'Éducation nationale,** des représentants des **Ministères.**

Elle organise un **suivi attentif des réformes qui influencent les filières et les dispositifs éducatifs situés avant l'entrée dans les Grandes écoles.**

ADMISSIONS DANS LES GRANDES ÉCOLES

La commission Amont examine dans quelles conditions matérielles se déroulent les concours (difficultés éventuelles) et **réalise un bilan annuel des admissions dans les Grandes écoles**, en prenant en compte les critères suivants :

- nombres de places ;
- nombre d'inscrits ;
- nombre de candidats classés ;
- taux de remplissage ;
- femme/homme ;
- boursier ;
- étrangers ;
- CPGE / Post-Bac ;
- filières et nombres d'années de CPGE ;
- écoles d'ingénieurs / écoles de management ;
- taux d'admission et taux d'admissibilité ;
- oraux /écrits...

Pour les Grandes écoles d'ingénieurs, les chiffres sont stables d'une session à l'autre.

- Le taux de remplissage est inchangé à 90,2 %.
 - Le pourcentage de femmes est de 30,18 %.
- Un chiffre en augmentation constante, depuis

quelques années, celui des 3/2 est de 78,3 % contre 77,4 % en 2020.

- Les écoles d'ingénieurs intègrent 27,17 % d'élèves boursiers.

Pour les Grandes écoles de management, la baisse des candidats est constante depuis 5 ans.

- Le taux de remplissage est de 96 % et le taux d'intégration est de 76 %.
- On compte un relativement bon équilibre femmes/hommes avec un ratio 52 %/48 % chez les candidats (et 53 %/47% chez les candidats affectés).
- La proportion de boursiers inscrits est stable à 26,6 % (et 26,1 % dans les affectés).

Environ 2 000 candidats sortent du système CPGE, vers d'autres concours, à l'étranger, ou dans les universités de technologie à recrutement sur dossier. On constate qu'il y a de plus en plus de candidats qui pourraient intégrer une Grande école qui s'orientent vers l'université, en master (dans les ENS sur dossier, depuis qu'elles offrent un diplôme par exemple). Les jeunes sont plus mobiles. Les CPGE sont donc aussi un espace de formation pour d'autres voies.

LA RÉFORME DU BACCALAURÉAT ET L'ENJEU DES MATHÉMATIQUES

La commission étudie les notes de la DEPP, notamment celle sur les choix d'enseignements de spécialité en première et en terminale générales. Ils restent proches de ceux de 2020 avec une forte stabilité, mais également des évolutions préoccupantes, notamment une baisse pour la doublette mathématiques, physique-chimie en terminale. On constate également des évolutions préoccupantes du côté des prépas EC (par exemple, la part des mathématiques en terminales, la part des doublettes mathématiques/HGGSP et mathématiques/économie) et des prépas Technologiques.

On observe également un léger recul de la part des filles dans ces choix, alors que l'on manque déjà de candidates. Ces évolutions sont scrutées attentivement et restent à confirmer dans la durée.

Par ailleurs, la commission s'est investie dans la préparation des propositions de la CGE pour les Présidentielles, autour des évolutions suivantes :

- l'accueil des étudiants du nouveau baccalauréat,
- la baisse significative (ou non) du nombre de candidats scientifiques.

SUIVI DE LA PLATEFORME PARCOURSUP

La commission Amont dialogue de façon régulière avec le Ministère (la DGESIP) sur les enjeux à venir et notamment l'articulation avec la réforme du Baccalauréat et le bilan de la session écoulée. La commission met en œuvre la transmission des observations et des demandes des Grandes écoles et des banques de concours, vers M. Jérôme Teillard, chef de projet « Réforme de l'accès à l'enseignement supérieur - Parcoursup ». Celui-ci est invité chaque année à s'exprimer devant la commission Amont. Une consultation s'est ainsi construite, dans une logique d'information et d'amélioration continue des phases de la plateforme :

- calendrier Parcoursup 2022,
- procédure d'inscription,
- information des candidats,
- formulation des vœux,
- paiement,
- alerte,
- prise en compte du handicap,
- travail sur la lisibilité des fiches de présentation des formations des Grandes écoles dans Parcoursup,
- charte Parcoursup,
- dématérialisation des dossiers des candidats.

La commission souligne le dialogue, l'écoute, les progrès et l'absence de problème majeur dans Parcoursup cette année.

AU-DELÀ DE CES SUJETS PRIMORDIAUX, LA COMMISSION EN MÈNE DE NOMBREUX AUTRES :

- effectuer un suivi de la rentrée universitaire (conditions sanitaires ...) ;
- participer au comité de concertation et de suivi des CPGE : présence aux différents groupes de travail chargés de travailler sur les nouveaux programmes ;
- organiser un suivi des ATS lié à la réforme des DUT : un groupe de travail et de réflexion va se mettre en place à la demande de l'IGESR ;
- renforcer l'attractivité des filières scientifiques : pour les filles, pour les boursiers, en développant la présence des Grandes écoles dans les salons et en participant au premier salon organisé par la CGE ;
- participer à la formation continue des professeurs de CPGE (au sein du GT LIESSE) ;
- organiser, par le GT concours scientifiques, le suivi et l'amélioration des calendriers, des procédures, des candidats en situation de handicap...

LES PERSPECTIVES

La commission Amont organisera un point sur la préparation et le bilan de la rentrée de septembre 2022, notamment du point de vue des choix des terminales sortants (dont les filles et les boursiers) pour les filières scientifiques et commerciales (prépas intégrées, CPGE, bachelors, licences).

Elle réfléchit à la préparation des concours 2023 qui présente de fortes spécificités (nombreux jours fériés et fêtes religieuses).

ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

- Attractivité des filières scientifiques : Olivier Gras (Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse)
- Concours scientifiques : Xavier Dufresne (Arts et Métiers)
- Filières technologiques : Marc Bonnet (ENSC Montpellier) et Pierre Mauborgne (UPSTI)
- Liesse : Yvon Gaignebet (MINES Paris-PSL)
- Parcoursup : Thomas Lagathu (Concours Sésame)

Aval

Nicolas Glady, président de la commission – directeur de Télécom Paris

Date de création de la commission : 2001



La commission réunit les responsables insertion des programmes « Grande école » et les responsables des formations Mastère Spécialisé et MSc-Master of Science de la CGE. Elle pilote l'enquête Insertion, Programme Grande École, de la CGE. Menée depuis 1993, cette étude fait référence.

La commission veille au maintien d'un taux de réponses élevé. Elle tient une conférence de presse annuelle lors de la publication de cette enquête, à la mi-juin.

LES MISSIONS DE LA COMMISSION

Elle adapte le questionnaire pour réaliser l'enquête Insertion annuelle de la CGE, pour tenir compte des obligations nationales institutionnelles (ministères, CTI, etc.), des besoins locaux ou régionaux des établissements, des demandes sociétales qui lui sont adressées, des besoins de la presse, des évolutions technologiques...

PERSPECTIVES DE LA COMMISSION

- Poursuivre et valoriser les enquêtes Insertion MS-MSc et Bachelor
- Poursuivre la réflexion sur le rôle des *alumni* dans les Grandes écoles

ANIMATION DU GROUPE DE TRAVAIL

- *Alumni* : Gilles DUTHIL (SERVIR)
- GT enquête insertion MS/MSc : Monira ZENNADI (AgroParisTech)

Alumni

Gilles Duthil, animateur du groupe de travail – secrétaire général SERVIR (Alumni de l'ENA et de l'INSP)

Date de création : 2020



LES MISSIONS

Le groupe de travail rassemble les :

- présidents et les délégués généraux des associations d'Alumni des Grandes écoles,
- responsables des Anciens élèves au sein des établissements,
- présidents des Fondations.

Il est né de la volonté de prolonger les débats, menés lors du colloque sur « les Alumni, Acteurs de l'avenir », organisé par la CGE, en 2018, au CNAM⁽¹⁾. Cette journée d'étude avait rassemblé plus de 220 participants, et répondait à un besoin d'action et de réflexion sur ce thème ; notamment sur la nécessité de rapprocher les Grandes écoles – les Alumni et leurs associations – et les Fondations.

Le groupe de travail organise des réflexions et des échanges de bonnes pratiques sur les enjeux actuels :

- la fidélisation des membres (le modèle de la cotisation à vie, par exemple),
- la prise en compte des diplômés étrangers, la mutualisation des représentations à l'international,
- l'amélioration des services aux membres, notamment sur l'insertion professionnelle, et la formation tout au long de la vie,
- la concurrence des réseaux sociaux.

LES RÉSULTATS

- Le groupe de travail continue d'organiser des réunions sur de nombreuses questions sociétales comme **la transition écologique**. Il a notamment participé au premier **anniversaire de l'association Alumni For The Planet**, à la **Résidence de l'Ambassadrice britannique à Paris**, en clôture de la COP26, en novembre 2021.
- La **réunion annuelle des instances de la CGE et des délégués généraux des associations d'Alumni** s'est tenue en septembre 2021 (Premier Forum des associations d'Alumni des Grandes écoles), en présence de Laurent Champaney, président de la CGE, directeur général des Arts et Métiers, et Nicolas Glady, président de la commission Aval de la CGE, directeur de Télécom Paris.

- **L'étude sur les Alumni de la CGE**, menée en 2018 a été mise à jour, permettant de dresser un état des lieux plus détaillé des associations d'Alumni en France, soit une meilleure cartographie des actions des Alumni.
- Une réunion spéciale a été consacrée à **l'accompagnement professionnel des Alumni tout au long de leur carrière**, en mars 2022, autour des évolutions dans le monde du travail depuis la crise sanitaire, des nouveaux services à leur proposer, ou de la « grande démission des cadres », en présence, notamment, du DRH de L'Oréal France et vice-président délégué de l'ANDRH, du DRH du Groupe Renault et de représentants de l'APEC.
- La CGE, dans sa lettre d'information mensuelle, Grand Angle, met à l'honneur, depuis juillet 2021, des Alumni créateurs d'entreprise, avec deux ou trois portraits d'Anciens (rubrique Alumni'in).

LES PERSPECTIVES

Le groupe de travail s'est beaucoup investi sur les questions internationales. Comment mieux tirer parti de nos réseaux d'Alumni à l'international ? Comment mobiliser ces ambassadeurs au profit de nos Grandes écoles, de notre pays et de notre système éducatif ? Quelles synergies opérationnelles développer dans ce domaine ? Cet investissement a abouti à **la mise en place d'une mission sur les Alumni des Grandes écoles à l'international**, en coopération avec le Quai d'Orsay, France Alumni et Campus France.

Les autres projets en cours sont :

- La mise en ligne d'un annuaire des Alumni des Grandes écoles,
- Une plus grande présence du GT Alumni sur le site internet de la CGE,
- La poursuite du travail avec les partenaires (avec l'APEC, la Plateforme Chance, Alumni For The Planet ...),
- Un rapprochement avec des associations d'Alumni entreprises,
- Une réflexion sur l'adhésion des associations d'Alumni à la CGE, en même temps que leur Grande école.

1. Voir les actes du colloque : <https://www.cge.asso.fr/publications/2018-actes-du-colloque-5-juin-alumni-acteurs-de-lavenir-2/>

Communication

Tamym Abdessemed, président de la commission – directeur général de l'ISIT

Date de création de la commission : 1987



Dans un contexte médiatique général « trusté », à la fois, par une situation sanitaire en dents de scie, par la séquence électorale et la guerre en Ukraine, la communication de la CGE s'est principalement déployée en deux axes :

- La valorisation du « modèle Grande école » ;
- Des messages de plus en plus marqués sur le rôle des Grandes écoles face aux enjeux sociétaux.

nos followers avec, par exemple, près de 7 000 abonnés à notre page LinkedIn.

Ce nouveau déploiement vers l'extérieur s'est aussi traduit par une communication directe vers les étudiants avec notamment :

- L'organisation du 1^{er} salon virtuel de la CGE le 19 janvier 2021 ;
- Une présence accrue sur les salons partenaires : L'Étudiant, Studyrma, Your Future au Parc des Princes ;
- Le concours génération égalité – « Les métiers ont-ils un genre ? » ;
- Une fiche thématique « L'alternance en Grande école ».

En communication interne, le colloque « Inclusion & Diversités : les Grandes écoles en action(s) ! » et le Prix de l'innovation pédagogique ont remporté tous deux un beau succès d'estime et de participation.

Au-delà, notre newsletter mensuelle « GrandAngle » a permis de valoriser les contributions de nombre d'écoles sur des sujets variés et de fond :

- L'entrepreneuriat au féminin, responsable, à impact... ;
- La coopération territoriale ;
- L'attractivité des métiers de la recherche ;
- La RSE ;
- Etc.

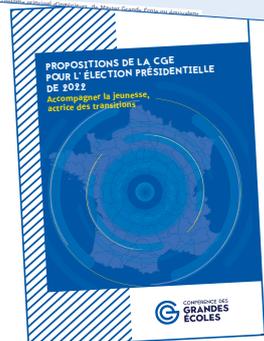
LA VALORISATION DU « MODÈLE GRANDE ÉCOLE »

Différents événements ont renforcé l'image des Grandes écoles, comme le webinar « France 2030 : Quel rôle pour les Grandes écoles dans ce nouvel élan et dans un monde en mutations ? » avec l'intervention de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Frédérique Vidal, en novembre 2021, mais aussi, le colloque « Cybersécurité : réalités, enjeux... : comment les Grandes écoles relèvent les défis ? » organisé en mai 2022.

La nouvelle ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Sylvie Retailleau a par ailleurs, souligné l'indispensable partenariat avec la CGE pour atteindre les objectifs collectifs de l'ESR et salué les membres de notre assemblée générale de juin.

La conférence de presse de l'enquête Insertion 2022 destinée à mesurer l'employabilité des diplômés des Grandes écoles, celle dont l'objet était de présenter les propositions de la CGE dans le cadre des présidentielles, ainsi que les relations privilégiées avec la presse ont participé à promouvoir l'image des Grandes écoles.

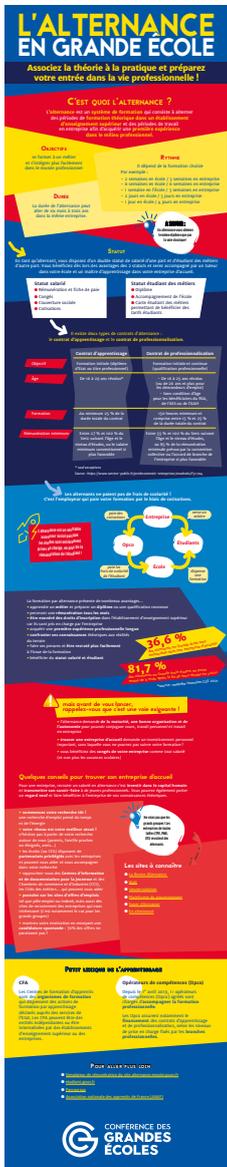
Les rubriques « Actualités » et « Publications » de notre site internet ont été mises à contribution en ce sens, tout comme nos réseaux sociaux. A noter d'ailleurs, la forte progression du nombre de



LE RÔLE DES GRANDES ÉCOLES DANS LES ENJEUX SOCIÉTAUX

La libération de la parole de victimes de violences sexistes et sexuelles (VSS) dans plusieurs écoles, a conduit à produire une communication spécifique autour de plusieurs fondamentaux :

- Il n'y a pas d'omerta sur ce sujet dans nos établissements membres ;
- Les directions des écoles ont agi avec un grand sens de la responsabilité ;
- Les Grandes écoles s'emploient à protéger les victimes et isoler les coupables ;



« Avec et pour les étudiants, nous devons réussir la transition écologique et énergétique plutôt que de la subir » : Appel commun de France Universités, de la Conférence des grandes écoles et de la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs aux candidats à l'élection présidentielle

A l'occasion de la sortie du rapport confié au climatologue Jean Jouzel, qui présente l'intégration de la transition socio-écologique dans les formations de l'enseignement supérieur, les présidentes



- La CGE veille à prévenir les VSS par la mise en place d'outils et d'échanges de bonnes pratiques.

Dans ce cadre, le colloque « Inclusion & diversités : les Grandes écoles en action(s) ! », organisé par la CGE en juin, au Havre, a entre autres, permis d'aborder cette question, comme celle du harcèlement et, plus largement, de l'égalité femmes-hommes.

Plusieurs éditions sont venues enrichir cette communication :

- Le baromètre égalité femmes-hommes ;
- Les recommandations pour la rédaction d'une « lettre de mission d'un.e référent.e égalité » ;
- L'enquête CGE – Association française des managers de la diversité (AFMD) sur la perception des stéréotypes.

Sur le développement durable et la responsabilité sociétale (DD&RS) des Grandes écoles, des témoignages d'étudiants ayant quitté « la voie tracée » par leur passage en Grande école ou les appels lancés par d'autres à « bifurquer » ont permis à la CGE d'être très présente sur le terrain médiatique.

Pour autant, la CGE n'avait pas attendu d'être interpellée pour communiquer. Pour preuves :

- La rencontre organisée avec le climatologue Jean Jouzel organisée en mars 2022 ;
- L'appel commun, de la CGE, la Cdefi et France Universités aux candidats à l'élection présidentielle : « Avec et pour les étudiants, nous devons réussir la transition écologique et énergétique plutôt que de la subir » ;
- Le label DDRS initié par une dizaine d'universités et de Grandes écoles, la CGE, France Universités, le ministère en charge du développement durable, celui de l'enseignement supérieur et du réseau des étudiants pour une société écologique et solidaire (RESES) ;
- Le travail soutenu et continu de la commission DDRS de la CGE.

Tout cela concourt à faire apparaître la CGE et ses écoles comme expertes sur ces questions de transitions telles qu'elles se posent aujourd'hui à l'enseignement supérieur.

L'exercice 2021-2022 a également vu la réédition du « livre blanc Ouverture sociale » destiné à illustrer l'engagement de longue date des Grandes écoles en faveur de l'égalité des chances, son accélération au cours des dernières années, et d'en définir les leviers d'actions.

Dans le même esprit, la CGE a poursuivi son action sur l'inclusion des étudiants en situation de handicap. Là encore, la communication sur ce thème a pris plusieurs formes :

- Un CP de février 2022 pour se réjouir des mesures annoncées par le gouvernement en faveur des personnes handicapées ;
- Une cérémonie de remise des bourses handicap fin juillet à l'ESSEC Executive Education ;
- Des partenariats avec la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) et le Comité paralympique et sportif français (CPSF) ;
- Une fiche pratique « Handicap et vie sociale pour des événements étudiants plus inclusifs » en novembre 2021.

Toutes ces actions contribuent à faire évoluer l'image globale des Grandes écoles, loin des caricatures, en valorisant la volonté des membres de la CGE d'œuvrer à l'insertion et à la réussite du plus grand nombre.

LES CHIFFRES

90
Sollicitations médias

212 680
utilisateurs Web

9 353
abonnés Twitter

6 890
abonnés LinkedIn

Développement durable et responsabilité sociétale

Denis Guibard, président de la commission – directeur d'Institut Mines-Télécom Business School

Date de création de la commission : 2010



La commission DD&RS continue de mener des actions d'influence et de co-construction auprès de et avec les pouvoirs publics (MESRI, MTES) aux côtés de France Universités (FU, ex CPU), auprès des organisations onusiennes, de la Commission européenne, au sein de réseaux internationaux comme SDSN, PRME ou le SULITEST, auprès des agences d'accréditation pour faire évoluer l'environnement des écoles membres de la CGE ou de réseaux nationaux comme le C3D, l'AVUF ou le CIRSES.

La commission DD&RS s'attache aussi, aux côtés de collectifs étudiants (RESES, PRE, UNEAP, BNEI, BNEM) et universitaires (FU) à apporter les ressources (référentiels, labels, guides, concours, partages d'expérience, ateliers) pour les responsables des missions DD&RS. Il s'agit d'aider à la montée en compétences des établissements en matière de soutenabilité au

regard de leur périmètre de responsabilité : la formation des décideurs, des entrepreneurs et la production de connaissances et le déploiement d'innovations, technologiques ou non, indispensables à la transition socio-écologique. La commission DD&RS a aussi une activité exploratoire en activant des groupes projets sur les indicateurs DD&RS ou en proposant des pilotes de formation à la transformation des organisations à destination des référents DD&RS à l'occasion des R2D2 à Lille.

Cette année, la commission DD&RS, via le groupe de travail sur la recherche et l'innovation responsable (CGE/CPU et organismes de recherche) a entamé une série de webinaires « Mon labo acteur de la soutenabilité et de la responsabilité sociétale ». Il s'agit de partager, à la pause méridienne, des initiatives DD&RS de laboratoires ou de collectifs de la R&I, afin de monter en compétences collectivement et d'acculturer à la transversalité et la complexité d'une démarche DD&RS telle qu'elle s'illustre dans le référentiel DD&RS.



Par ailleurs, la commission a contribué largement à la diffusion du rapport sur l'intégration de la transition écologique dans les formations du supérieur publié le premier trimestre 2020 en organisant notamment une rencontre entre les directions d'écoles, présidences d'universités, organisations étudiantes avec Jean Jouzel et quelques-uns des contributeurs du rapport. La commission a aussi été fortement sollicitée par les médias et ses écoles membres pour en expliciter le contenu.

OBJECTIFS

- Accompagner les écoles membres de la CGE dans leur démarche de DD&RS en développant des outils reconnus par leurs principales parties prenantes (universités, étudiants, ministères, accréditeurs) ;
- Développer un environnement national et international favorable (influence) à l'intégration du DD&RS dans les campus, les formations et la recherche ;
- Favoriser la montée en compétences DD&RS des personnes en charge des démarches de DD&RS ;

ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

- Recherche et innovation : Gérald Majou de La Debutrie (commun CGE/FU/Organismes de recherche)
- Compétences (commun CGE/FU) : Emeric Fortin (École des Ponts ParisTech)
- Référentiel et label (commun CGE/FU) : pour la CGE, Franck Chauvin (ISA Lille)
- Mission internationale (commun CGE/FU)

- Engager des travaux prospectifs pour aider les membres de la CGE à anticiper les demandes de ses parties prenantes.

GROUPE DE TRAVAIL COMPÉTENCES DD&RS

- Contribution aux travaux du groupe de travail du MESRI sur l'intégration de la transition écologique dans les formations du supérieur.

GROUPE DE TRAVAIL RÉFÉRENTIEL CGE/FU

- Évolution du référentiel DD&RS ;
- Élaboration et présentation des résultats de l'enquête nationale.

GROUPE DE TRAVAIL RECHERCHE ET INNOVATION

- Caractérisation d'une recherche et d'une innovation soutenable ;
- Création d'une communauté de la recherche sur la RIR.

MISSION INTERNATIONALE CGE/FU

- Participation à des conférences internationales ;
- Participation à des réseaux : global alliance, HESI, PRME.

Diversité

Vincenzo Esposito Vinzi, président de la commission – directeur général de l'ESSEC

Date de création de la commission : 2007



ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION

A travers ses 3 groupes de travail, la commission Diversité a proposé à ses membres plusieurs temps de formations pour les accompagner dans leurs missions au quotidien :

- Dans le cadre du GT Égalité femmes-hommes, la CGE a mis en place une formation des référents et référentes Égalité, en partenariat avec la Conférence permanente

des chargés de missions Égalité/Diversité de l'enseignement supérieur (CPED). Le GT a également publié des recommandations pour la lettre de mission d'un.e référent.e Égalité, et travaillé avec le GT Stages de la commission Formation sur une proposition d'annexe aux conventions de stages sur la prise en charge des situations de discriminations, et notamment des violences sexistes et sexuelles.

- Dans le cadre du GT Handicap, la CGE continue de proposer des formations aux référents Handicap grâce à Unirh-Thransition. Le catalogue de formations a été enrichi avec un webinaire sur la RQTH et un module sur les maladies invalidantes. Le GT a également publié un ensemble de fiches à destination

des associations étudiantes pour l'organisation d'événements étudiants plus inclusifs.

- Dans le cadre du GT Ouverture sociale, la CGE, représentée par Chantal Dardelet, animatrice du GT, est intervenue lors du webinaire de formation des référents académiques Cordées de la réussite, organisé par l'ANCT.

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) a également fait l'objet d'un webinaire de sensibilisation en présence des référents VSS de l'IGESR. En outre, la CGE a diffusé à ses membres les formations proposées par le MESR à destination des membres de dispositifs de signalements et de sections disciplinaires.

Le colloque « Inclusion et Diversités : les Grandes écoles en action(s) ! » qui a rassemblé à l'EM Normandie au Havre, une centaine de participants et des intervenants de grande qualité, a également été l'occasion d'élargir les actions de sensibilisation à de nouveaux enjeux de lutte contre les discriminations tels que la diversité culturelle, religieuse, ou physique, à travers des ateliers immersifs et innovants.

Dans un objectif de sensibilisation des étudiants aux questions d'égalité femmes-hommes, la CGE a organisé la 4^{ème} édition du concours Générations Égalité sur le thème « Les métiers ont-ils un genre ? ». Le concours repose sur la mobilisation d'équipes mixtes d'étudiants



réalisant une affiche ou vidéo de sensibilisation. La cérémonie de remise des prix s'est tenue à l'EPF Cachan, en présence du président de la commission Diversité, des équipes lauréates, des représentants du BNEI et du BNEM, des entreprises partenaires et de Patrick Scharnitzky, docteur en psychologie sociale.

POSITIONNEMENT ET INFLUENCE INSTITUTIONNELLE

En participant à plusieurs groupes de travail ministériels et en répondant à des sollicitations parlementaires, la CGE a renforcé son positionnement d'acteur majeur de l'enseignement supérieur sur les enjeux de diversité et d'inclusion.

Elle a ainsi activement contribué au Comité de pilotage du Plan d'action national de lutte contre les VSS dans l'enseignement supérieur et la recherche, lancé en octobre 2021 par le MESR. La CGE est également membre titulaire du Comité national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) et participe au Comité national de suivi de l'Université inclusive piloté par le MESR.

La CGE s'est aussi mobilisée dans le cadre du Duoday, et plusieurs étudiants handicapés de Grande école ont ainsi réalisé une journée d'immersion professionnelle avec un ministre ou dans un ministère.

Par ailleurs, la CGE se félicite de l'annonce du Gouvernement de l'expérimentation de référents handicap dans les ambassades de France à Berlin et Lisbonne, sur proposition du rapport CGE-UniLaSalle sur la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap.

Cette annonce est l'un des aboutissements du plaidoyer porté depuis 5 ans auprès des instances nationales et internationales par la CGE, aux côtés de 100% Handinamique et d'Unirh-Thransition, pour faciliter la mobilité internationale de ces étudiants.

Reconnue pour son expertise, la CGE a aussi participé aux consultations du MESR sur les projets de circulaire et de décret relatifs aux aménagements de concours et d'examens pour les jeunes en situation de handicap. Enfin, la CGE a également porté la voix de la commission Diversité à l'occasion d'une audition parlementaire dans le cadre de la proposition de loi relative à l'accélération de l'égalité économique et professionnelle.

VALORISATION DE L'EXPERTISE ET DES ACTIONS DES GRANDES ÉCOLES

A travers les travaux de ses 3 groupes, la commission Diversité œuvre à valoriser l'expertise et les actions des écoles membres. La CGE a ainsi publié son livre blanc de l'Ouverture sociale et territoriale des Grandes écoles. Riche de plus de 120 fiches sur les actions menées par les Grandes écoles, de plus de 70 pages d'analyses et de réflexion, et – pour la première fois – d'un benchmarking des pratiques opérées au niveau mondial, cet ouvrage, préfacé par la ministre de l'ESRI, vient illustrer l'engagement de longue date des Grandes écoles et son accélération au cours des dernières années.

La CGE publie également des enquêtes qui font références. La 7^{ème} édition du baromètre égalité femmes-hommes dresse le panorama général et fournit des données comparatives femmes-hommes (effectifs, répartition, rémunérations...) relatives aux étudiantes et étudiants et au personnel des établissements, ainsi que la composition des instances de direction et des associations étudiantes. Le baromètre recense également les actions mises en place et un focus sur la lutte contre les violence sexistes et sexuelles. Cet outil reste une exception au sein de l'Europe dont aucun pays n'a créé l'équivalent en qualité. Les résultats de ce baromètre permettent par ailleurs de :

- fournir des indicateurs d'avancement sur les objectifs internes propres à chaque établissement ;
- servir d'outil de pilotage du changement ;
- faciliter la réponse aux divers audits.

DÉVELOPPEMENT ET MISE EN ŒUVRE DES PARTENARIATS

La CGE s'engage aux côtés de partenaires d'intérêt commun pour les Grandes écoles.

Dans le cadre du GT Handicap, de nouveaux partenariats ont été signés :

- Avec la PEEP, fédération de parents d'élèves, dans le but de faciliter la transition enseignement scolaire-supérieur pour les jeunes en situation de handicap, à travers la création d'un réseau d'ambassadeurs référents handicap de Grande école ;



- Avec le Comité paralympique et sportif français, visant notamment à favoriser la réussite et l'accès à la pratique sportive des étudiants en situation de handicap, à travers la promotion du programme La Relève.

Le GT Handicap a également renouvelé son partenariat avec TotalEnergies sur le dispositif de bourses d'encouragement à la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap. 16 étudiants, soit 6 de plus que l'an dernier, ont ainsi reçu une bourse permettant de prendre en charge tout ou partie des surcoûts liés à la situation de handicap dans le cadre de leur mobilité à l'étranger. Une cérémonie de remise des bourses s'est tenue le 1^{er} juillet 2022 à l'ESSEC Executive Education.



Dans le cadre du GT Ouverture sociale, le partenariat avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) se maintient et se renforce sur les dispositifs des Cordées de la réussite et des Cités éducatives.

Dans le cadre du GT Égalité femmes-hommes, la 2^{ème} édition de l'enquête relative aux stéréotypes de genre des étudiants et étudiantes en Grande école a été publiée et présentée à l'occasion de la Semaine de l'entreprise responsable et inclusive organisée par le MEDEF et l'AFMD. Cette enquête est le fruit d'un travail partenarial avec l'Association française des managers de la diversité (AFMD).

PERSPECTIVES GLOBALES

La commission Diversité continuera d'offrir un espace d'échanges et de bonnes pratiques pour ses membres, à travers ses publications et lors des réunions de ses 3 groupes de travail à raison de 4 à 6 fois par an.

Le travail de formation et de sensibilisation se poursuivra à travers l'accompagnement des établissements têtes de Cordées dans le cadre du GT Ouverture sociale ou encore la publication de la 2^{ème} édition du Guide pratique pour les référents handicap en Grande école. La commission Diversité continuera également de participer aux travaux du ministère, notamment le Comité de pilotage du plan national de lutte contre les VSS dans l'ESR pour le suivi et le déploiement des actions ou encore le Comité national de suivi de l'Université inclusive.

MISSIONS

- Promouvoir la diversité dans les Grandes écoles ;
- Mener des actions de sensibilisation auprès des écoles sur les enjeux de la diversité ;
- Animer et former les réseaux de référents égalité femmes-hommes, handicap et ouverture sociale au sein des écoles ;
- Développer les coopérations avec les ministères, les associations et autres acteurs de la société civile concernés sur ces enjeux.

COMPOSITION

- Référents Égalité FH, Handicap, Diversité, Égalité des Chances, Ouverture sociale, Cordées de la réussite... des Grandes écoles
- Représentants d'Universités
- Représentants des ministères (Enseignement supérieur, Agriculture, Armées...)
- Représentants des collectivités territoriales (ANCT, régions...)
- Représentants du monde associatif (AFMD, Article 1, 100% Handinamique, Unirh-Thransition...)
- Représentants d'entreprises.

ANIMATRICES DU GROUPE DE TRAVAIL

- Égalité femmes-hommes : Pascale Borel (ESC Clermont) et Susan Nallet (GEM), puis à partir de septembre 2022 : Virginie Milaire (NEOMA BS) et Marc Rivault (IPAG BS)
- Handicap : Julien Soreau (EM Normandie) et Xavier Quernin (UniLaSalle)
- Ouverture sociale : Chantal Dardelet (ESSEC)

Formation

Frank Bournois, président de la commission – directeur d'ESCP Europe

Date de création de la commission : 2001



L'APPROCHE PAR COMPÉTENCES

Depuis dix ans l'identification et l'évaluation des compétences font l'objet de débats en commission Formation. Le GT Stages a abordé l'évaluation des compétences acquises en entreprise (en présentiel, en distanciel, en France et à l'international) et la question des e-portfolio ; le GT Activités physiques et sportives a poursuivi

son travail sur le sport comme vecteur de développement de compétences transversales (notamment via la construction d'un référentiel commun) ; et le GT Langues s'est saisi des questions liées au plurilinguisme et à l'évaluation des compétences linguistiques.

En outre, la CGE s'est de nouveau associée à l'AVUF, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) et la CDEFI dans le cadre de la 7^{ème} Conférence nationale des stages et autres actions de professionnalisation sur le thème « acquisition de compétences : ICI ou AILLEURS ? ».

LE SUIVI LÉGISLATIF ET L'INFLUENCE

En participant à plusieurs groupes de travail ministériels et en répondant à des sollicitations parlementaires, la CGE a poursuivi son action de promotion de la formation dans le modèle Grande école.

La CGE a ainsi pris part aux groupes de suivi du MESR sur les lois LCAP (liberté de choisir son avenir professionnel) et LPR (loi pluriannuelle pour la recherche), en particulier sur la mise en œuvre du décret n°2021-1154 (césure sous forme de stage) et celle de l'arrêté du 22 janvier 2020 (mise en veille des contrats

d'apprentissage dans le cadre des mobilités internationales). Ces questions ont été abordées au sein du nouveau comité de pilotage de la certification professionnelle rassemblant – outre des experts des commissions Formation et Accréditation – des représentants du MESR, du ministère du travail et du monde socio-économique.

Côté parlementaire, la CGE et son GT Activités physiques et sportives ont été sollicités par les sénateurs Savin et Piednoir sur l'accueil des sportifs de haut niveau dans l'enseignement supérieur.

Par ailleurs, le groupe Entrepreneuriat et innovation a poursuivi sa collaboration avec le MESR autour du plan Esprit d'entreprendre et plusieurs propositions ont été formulées dans la perspective d'un renouvellement du plan.

LA VALORISATION DE L'EXPERTISE DES GRANDES ÉCOLES ET PARTENARIATS

Riche de la diversité de ses écoles membres et de leur excellence, la CGE s'engage à saisir toute occasion de les mettre en valeur.

Pour sa première édition, le Prix CGE de l'innovation pédagogique a rencontré un franc succès, avec 87 candidatures reçues et 8 dossiers primés, dont le projet lauréat « La physique dans ta cuisine » porté par Madeline Vauthier (ECPM). Ce Prix a notamment pour objectif de diffuser les pratiques pédagogiques innovantes dans le réseau des Grandes écoles et toutes les



vidéos reçues ont ainsi été mises à disposition sur la chaîne YouTube de la CGE.

Sur le volet numérique, la CGE a activement contribué aux réflexions menées par FUN et le MESR sur la création de plateformes numériques. Elle a participé aux premières expérimentations de la Fondation UNIT sur le métavers et a fait partie du jury de l'appel à projets de l'Association Femmes@numérique, ainsi que des Trophées NSI remis par Talents du Numérique.

La CGE a également été mobilisée sur d'autres événements tels que les Journées de l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur (JIPES) et le Salon Studyrama « Ma formation executive ».

L'ENGAGEMENT ET LE POSITIONNEMENT DES GRANDES ÉCOLES

Les activités des groupes de travail de la commission démontrent l'engagement des Grandes écoles envers leurs étudiantes et étudiants, citoyennes et citoyens, futurs dirigeantes et dirigeants. En témoignent les réunions sur l'entrepreneuriat féminin et l'entrepreneuriat durable et à impact. Par ailleurs, les groupes Stage et Égalité femmes-hommes (commission Diversité) ont élaboré une annexe sur les discriminations et les violences sexuelles et sexistes qui pourra désormais être intégrée dans les conventions de stage.

LES PERSPECTIVES

La CGE poursuivra son action en offrant un espace de partage de bonnes pratiques et en enrichissant le réseau des experts mobilisés pour éclairer les décisions, tout en continuant de répondre aux interrogations de ses membres. De nouvelles enquêtes seront menées et la CGE s'attèlera à offrir de nouvelles tribunes à ses membres lors d'événements divers. Enfin, l'expertise des écoles en formation et en professionnalisation des futurs cadres sera davantage valorisée, notamment via la 2^{ème} édition du Prix de l'innovation pédagogique ou la participation de la CGE à l'élaboration d'une

norme internationale ISO sur les stages portés par l'AFNOR et le MESR.

MISSIONS

- Nourrir les positions de la CGE à travers ses 7 groupes de travail ;
- Produire des études et enquêtes pour enrichir la connaissance de l'écosystème des Grandes écoles ;
- Agir auprès des ministères (MESR, Travail) et du monde socio-économique pour porter des propositions et défendre les intérêts des Grandes écoles ;
- Valoriser la formation en Grande école dans l'écosystème de l'enseignement supérieur (Prix de l'innovation pédagogique, partenariats, événements, groupes de travail externes...).

COMPOSITION

- Directeurs et directrices, responsables et chargés de mission de différentes directions, départements et entités (études, sport, apprentissage, entrepreneuriat, incubateurs, formation continue, langues, stages, carrières, numérique, systèmes d'information...);
- Enseignantes et enseignants.

ANIMATEURS ET ANIMATRICES DES GROUPES DE TRAVAIL

- Activités physiques et sportives : Mickael Romezy (EM Lyon)
- Apprentissage : Claire Leroux (EPITA)
- Entrepreneuriat et innovation : Anne Lichtenberger (IMT Mines Alès)
- Formation professionnelle continue : Tatiana Defrance (École polytechnique) et Geneviève Sengissen (ENSCI Les Ateliers)
- Langues : Jörg Eschenauer (ENPC)
- Stages : Sonia Journaud (Audencia)
- Stratégies numériques et formation à distance : Amandine Duffoux (EIGSI La Rochelle et Casablanca)

Grandes écoles et territoires

Sophie Commereuc, présidente de la commission – directrice générale de Clermont-Auvergne INP

Date de création de la commission : 2019



La CGE, association nationale, a fait le constat des évolutions du contexte général de l'enseignement supérieur et de la recherche qui exprime une dualité en termes d'internationalisation et de régionalisation. L'échelon territorial, entendu comme un espace allant de la commune à la région en passant par les métropoles, devient un échelon stratégique pour les Grandes écoles puisque nombre de décisions engageantes (financements,

orientations politiques) y sont transférées. Forte de ces constats, la commission Grandes écoles et territoires, tout en s'appuyant sur les travaux et réseaux des autres commissions de la CGE s'attache à évaluer et développer l'impact territorial des Grandes écoles.

Cette année la commission a été sollicitée pour travailler sur les propositions de la CGE pour les présidentielles. Les travaux du Conseil des territoires, qui rassemble notamment les présidents des Conférences régionales des grandes écoles (CRGE), ont largement inspiré ces propositions. La commission a aussi été sollicitée par les pouvoirs publics pour échanger sur les dynamiques territoriales de l'enseignement supérieur (séminaire des IGeSR).

La commission a organisé plusieurs rencontres entre ses membres et les représentants du bloc local, AVUF/Villes de France/France Urbaine/ Intercommunalités de France/FNAU pour partager leurs attentes et objectifs respectifs.

Ces rencontres ont débouché sur la signature d'une convention de partenariat, le 21 juin 2022, en trois axes pour encadrer les actions collectives des signataires :

- Axe 1 :** Installer une culture de la collaboration ESR/collectivités territoriales
 - Axe 2 :** Contribuer à la revitalisation soutenable des territoires
 - Axe 3 :** Favoriser l'attractivité des territoires entre relocalisation et internationalisation
- La convention formalise aussi une collaboration concrète et engagée déjà depuis quelques années. Ainsi la commission s'est associée à la préparation d'une rencontre CRGE Paca avec les collectivités territoriales et les entreprises (axe 1) et a accompagné la création à venir d'une nouvelle CRGE en Bourgogne Franche-Comté (axe 1).

La commission, via un premier groupe de travail dédié et piloté par la CGE et l'AVUF, a rédigé une note sur l'évaluation de l'impact territorial des Grandes écoles qui a été présentée aux membres de la commission. Ce travail consiste en une aide à la décision pour les écoles membres s'intéressant aux méthodologies et outils d'évaluation d'impact territorial disponibles, la note en précise les limites et les avantages respectifs (axe 2). La commission participe au comité d'orientation stratégique du dispositif « Agir ensemble – des campus durables et villes durables » qui soutient des collectifs rassemblant des universités, des écoles, le Crous et des collectivités territoriales qui élaborent des plans d'actions en faveur de la transition socio-écologique (axe2).

Enfin la commission est associée à la conférence annuelle sur les stages et aux Observatoires territoriaux du logement étudiant (axe 3)

Pour ses travaux la commission s'appuie sur trois groupes :

1. Un Conseil des territoires dont le premier rôle est double :

- Constituer un espace d'échanges autour des positionnements territoriaux des Grandes écoles et les politiques de sites entre la CGE, les Conférences régionales des grandes écoles (CRGE), les réseaux d'écoles portant des diplômes nationaux, etc. ;
- Agir en tant que comité d'orientation stratégique pour la commission.

2. Un groupe de travail dont les missions portent sur l'évaluation de l'impact territorial des Grandes écoles

3. Un groupe de travail dont les missions portent sur le développement de l'impact territorial des Grandes écoles

ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

- Conseil des territoires : Sophie Commereuc (SIGMA Clermont)
- Evaluation de l'impact territorial des Grandes écoles : Guillaume Quiquerez (Centrale Marseille) et Hervé Willaïme (Mairie de Cachan, AVUF)
- Développement de l'impact territorial des Grandes écoles : Florence Legros (ICN BS)

Recherche et transferts

François Dellacherie, président de la commission – Directeur de Télécom SudParis

Date de création de la commission : 1980



LES MISSIONS

La commission réunit les directeurs et directrices de la recherche des Grandes écoles et :

- analyse les tendances sur la recherche, l'innovation et le transfert et les difficultés éventuelles,
- organise des réflexions et échanges de bonnes pratiques,
- diffuse l'information entre ses membres.

La commission réalise un suivi des réformes en cours : UMR et leurs tutelles, LPR, conséquences de la politique de site, volet RH du plan de Relance, Programmes et équipements prioritaires de recherche (en lien avec le SGPI), PIA 4, PLF, promotion du doctorat auprès des étudiants et des entreprises...

Elle construit un point de vue commun aux Grandes écoles, rencontre les acteurs clés de la recherche et les institutionnels concernés (Parlementaires, ministères, président du CNRS ...) et échange avec les alliances de recherche, notamment l'Alliance Athéna en Sciences Humaines et Sociales.

Elle valorise les actions en matière de recherche et d'innovation notamment par le biais de l'enquête annuelle sur la Recherche dans les Grandes écoles.

Elle assure un suivi des enjeux de la documentation (BSN, Couperin, le comité de pilotage de la science ouverte ...) et contribue aux négociations avec les éditeurs (comme Elsevier).

LES RÉSULTATS

- Traditionnelles auditions à l'Assemblée nationale sur le PLF et le CIR, sur la LPR ;
- Consultation de la DGRI sur le Projet de décret intégrité scientifique ;
- Préparation de l'audition de Laurent Champaney, président de la CGE, et de Romain Soubeyran, directeur général de CentraleSupélec, lors de la **Mission d'information « Excellence de la recherche innovation » par le Sénat**, le 2 février ;
- Consultation de la commission pour des propositions sur la Recherche et l'innovation, lors de la préparation **des présidentielles 2022** ;
- **Courrier commun CGE-CDEFI sur les relations avec le CNRS**, le 3 décembre 2021 ;
- Poursuite de la désignation des représentants de la CGE, en coopération avec la CDEFI, dans les instances de consultations liées aux Programmes et équipements prioritaires de recherche ; suivi des débats, prises de position communes ;
- Intervention d'Arnaud Vieules, sous-directeur de la protection économique de la DGSI - Direction générale de la sécurité intérieure : « Sensibilisation à la protection économique dans le domaine de la recherche ». **Mise en place d'un partenariat avec la DGSI** et établissement d'un lien durable ;
- Intervention de Gwenaél Roudaut, conseiller référendaire, **sur l'évaluation de la stratégie nationale de recherche en intelligence artificielle, pour un échange sur l'enquête en cours menée par la Cour des comptes** (des recommandations sont prévues pour début 2023) ;

- Participation de la commission au colloque annuel de la CGE sur la cybersécurité, le 7 avril, animation d'un débat par François Dellacherie ;
- **Mise en échec d'une proposition de loi sur le doctorat, visant à autoriser les stages sur les périodes de doctorat** (et dévalorisant de fait ce diplôme, en cas d'adoption du texte) ;
- **Suivi du Dispositif COFRA**, mécanisme pour faciliter la réalisation de thèses dans les administrations ;
- Participation à la lettre d'information GrandAngle : sur l'attractivité des métiers de la recherche, avec un éditorial de François Dellacherie : « L'enjeu majeur de notre recherche au niveau national c'est l'attractivité » ;
- Renouvellement de l'adhésion de la CGE à EOOSC, en tant que membre observateur ;
- Relais de l'enquête CURIE 2022, sur les indicateurs de la valorisation de la recherche, auprès des Grandes écoles ;
- **GT SHS** : Intervention de Valérie Theis, directrice adjointe lettres, École normale supérieure, « Les sciences humaines et sociales entre université et Grandes écoles » ; intervention d'Albert David, professeur de management à l'Université Paris-Dauphine, PSL, sur le thème : « Comment penser scientifiquement l'innovation et les relations sciences-entreprises » ; intervention de Françoise Thibault, déléguée générale de l'alliance ATHENA ;
- Poursuite du nouveau format pour la commission : mise en place d'une réunion tous les mois, en visioconférence, avec une augmentation de la participation des directions de la recherche ;
- Poursuite des échanges sur la répercussion de la crise du COVID sur la recherche, dans les Grandes écoles.

LES PERSPECTIVES

La commission poursuit la valorisation de la recherche partenariale et de l'innovation technologique, point fort des Grandes écoles, au travers d'enquêtes. Elle met en place un groupe de travail "Classements internationaux et recherche" et développe l'enquête insertion CGE 2022 sur le devenir professionnel des docteurs, enjeu stratégique.

ANIMATEUR ET ANIMATRICES DES GROUPES DE TRAVAIL

- Information et documentation :
Christine Ollendorff (Arts et Métiers)
- Les sciences humaines et sociales dans les Grandes écoles :
Eric Godelier (École Polytechnique)

Relations internationales

Abdellatif Miraoui, président de la commission jusqu'au 8 octobre 2021 – directeur de l'INSA Rennes
Thomas Froehlicher, président de la commission à partir du 10 mars 2022 – directeur de Rennes School of Business

Date de création de la commission : 1980



Les membres de la commission s'enrichissent des sujets internationaux des Grandes écoles, à travers ses groupes de travail favorisant les échanges entre pairs mais aussi à travers des interventions thématiques réalisées par des représentants de ministères (MEAE, MESR, ministère de l'Intérieur...), des agences nationales (Campus France, Agence Erasmus+...) ou encore des partenaires.

Dans une société de plus en plus mondialisée, de nombreux sujets ont rythmé l'année :

- attractivité des Grandes écoles ;
- recrutement et accueil des étudiants internationaux sur les rentrées de septembre 2021 et 2022 ;
- mobilité virtuelle et international ;
- adaptabilité des Grandes écoles et risques liés à la mobilité internationale des étudiants dans un contexte de crise sanitaire Covid-19 et de guerre en Ukraine ;
- campus connectés : quelles opportunités et quel rôle pour les Grandes écoles ? ;
- appel à projets Erasmus+ pour expérimenter un label « diplôme européen » et explorer la possibilité d'un statut juridique des alliances européennes d'établissements ;
- impact du Brexit sur les mobilités ;
- carrière internationale au féminin.

Sur cette dernière thématique, la CGE a encouragé les échanges en organisant le 24 juin 2022, une journée internationale « Réussir une carrière internationale au féminin ». Cet événement a notamment accueilli les riches interventions de différentes institutions : MAE, MESR, Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCEF), Petit Forestier, Cogepart, Rexel, Elles Bougent, Women in Leadership – WIL Europe, Marianne Mexico et CCEF Inde.



La CGE a également participé à l'Assemblée Forum Campus France « Entreprises, universités et grandes écoles : professionnalisation du cursus français comme levier d'attractivité ? » du 31 juin au 1^{er} juillet 2022.

Par ailleurs, la CGE s'est emparée du sujet de la guerre en Ukraine en réalisant :

- des points réguliers sur son suivi dès février 2022 ;
- un CP « Les Grandes écoles se mobilisent pour l'accueil des étudiants ukrainiens » pour montrer son soutien – mars 2022 ;
- des actions auprès des ministères, mairies, Assurance maladie et ambassades ;
- un soutien en faveur du maintien de la mobilité individuelle des étudiants et des chercheurs ukrainiens, russes et biélorusses ;
- un soutien à la mise en place et l'élaboration de la plateforme pour les étudiants ukrainiens arrivant en France et souhaitant intégrer une formation ;
- une FAQ Ukraine avec le MESR et Campus France.

La commission entretient une étroite collaboration avec la DGESIP sur notamment l'organisation de passerelle entre écoles, étudiants et préfectures afin de solutionner des problèmes de TDS et visas. Des points avec l'ANEF, en particulier sur le sujet des titres de séjour, sont également régulièrement réalisés.

Enfin, la commission a participé à l'élaboration de la circulaire du 22 mars et du 4 juillet 2022.

En mars, Thomas Froehlicher a donné une nouvelle orientation stratégique à la commission :

- Organisation de 2 grands événements annuels ;
- Développement de partenariats institutionnels dans le monde pour approfondir le rayonnement international de la CGE ;

- Actions transversales avec les autres commissions de la CGE (et GT) et les autres Conférences (CDEFI, CDEFM, France Universités) ;
- Relancer l'observatoire CGE de la mobilité internationale (nouveau GT) ;
- Etude mensuelle « flash » liée aux actualités internationales impactant les Grandes écoles.

LIVRABLE DES GROUPES DE TRAVAIL DE LA COMMISSION D'ICI JUILLET 2023

- Internationalisation à domicile (IàD), en collaboration avec la CDEFI – Élargissement du sujet vers : *comment définir, intégrer et évaluer les compétences internationales et interculturelles dans les formations de nos écoles (en mobilité et/ ou en IàD) ?*

Poursuite des travaux dans un GT en partenariat avec la CDEFI / CGE co-animé par Audrey Stewart (ENSAM) et Mikael Guégan (ENIB) avec l'appui d'Aurélie Nogues (CDEFI)

PROJET PILOTE 2022 – 2024 : AFFILIATION À LA CGE D'UNE ÉCOLE INTERNATIONALE

Dans le cadre de ce projet sont parties prenantes du dispositif :

- Conférence des grandes écoles – (CGE) ;
- École nationale des ponts et chaussées (ENPC) ;
- École supérieure des travaux publics (ESTP) interne à l'Institut national polytechnique Houphouët Boigny en Côte d'Ivoire.

LES MISSIONS DE LA COMMISSION

Créée en 1980 la commission Relations internationales est un espace d'échanges et de réflexion collective assurant l'interface entre les Grandes écoles et toutes les instances liées à l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Elle a pour objectifs de :

Favoriser le rayonnement international des Grandes écoles

- Renforcer les liens CGE-Ministères (MEAE, MESR, ministère de l'Intérieur...) et avec les institutions européennes et internationales
- Promouvoir le système des Grandes écoles aux plans européen et international
- Participer à des programmes intergouvernementaux
- Favoriser la coopération avec les institutions et les universités étrangères
- Réfléchir collectivement aux nouvelles formes de coopération et de mobilité internationales

Participer et contribuer aux travaux des instances et groupes de travail externes :

- GT étudiants internationaux (MESR)
- GT bonnes pratiques d'échange d'information entre les ambassades et les établissements (MESR)
- GT relatif à l'offre de formations en anglais
- Conseil d'administration de Campus France
- Commissions du Forum Campus France : Europe, Afrique et Recherche
- Comité de pilotage et commission de labellisation Bienvenue en France
- Comité de pilotage – fin du programme ADESFA 2^{ème} édition
- Comité de pilotage du « Partenariat avec l'Enseignement supérieur Africain (PEA) »
- Assemblée générale Etudes en France

ANIMATEUR ET ANIMATRICES DES GROUPES DE TRAVAIL

- Internationalisation à domicile : Mikael Guégan (ENI Brest) et Audrey Stewart (ENSAM)
- Formation-Recherche-Entreprises : quelles synergies pour l'International de demain ? : Emmy Arts (Centrale Marseille), Graciela Padoani (IMT-BS), Marine Godaux (AgroParisTech)

Vie étudiante

François Bouchet, président de la commission – directeur général de l'École polytechnique

Date de création de la commission : 2016



FORMATION ET PARTAGE DE BONNES PRATIQUES

En complément de ses 4 réunions plénières sur l'année, la commission Vie étudiante a proposé à ses membres plusieurs formations et échanges sur des thématiques particulières :

- La réduction des risques, la prévention des conduites addictives et la responsabilité des associations étudiante étaient au cœur de

- l'édition 2022 du séminaire Cpasoption qui a rassemblé plus de 200 représentants de Grandes écoles et de BDE-associations étudiantes. Organisé à Centrale Marseille, en partenariat avec le BNEI et la CDEFI, l'événement était l'occasion de sensibiliser au développement des compétences psychosociales, à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et à l'organisation responsable de soirées festives.
- La lutte contre les violences sexistes et sexuelles a fait l'objet d'un webinaire de sensibilisation en présence des référents VSS de l'IGESR.
- Le séminaire de formation des responsables vie associative et étudiante organisé à Montpellier BS a permis de partager autour du fonctionnement et de la structuration de la vie associative dans les Grandes écoles, des formations des associations étudiantes, de la réussite des passations, ou encore de l'évolution comportementale et de l'encadrement des événements étudiants.
- Le séminaire du GT Activités physiques et sportives, organisé à Kedge BS, a été l'occasion d'échanger autour des enjeux de développement des compétences, de Paris 2024, des étudiants sportifs de haut niveau et d'accès au sport pour les étudiants en situation de handicap.

Les réunions de la commission et des 3 groupes de travail ont aussi permis de partager les bonnes pratiques autour de la gestion de la crise sanitaire et du conflit Russie-Ukraine.

POSITIONNEMENT ET INFLUENCE INSTITUTIONNELLE

En participant à plusieurs groupes de travail ministériels et en répondant à des sollicitations parlementaires, la CGE a renforcé son positionnement d'acteur majeur de l'enseignement supérieur sur les enjeux de vie étudiante.

La CGE a ainsi pris part au Comité de pilotage sur la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) de la DGESIP et contribué à plusieurs actions :

- L'organisation et l'animation du séminaire CVEC au CNAM en novembre 2021 et du webinaire « Ancrage territoriale de la CVEC » en juin 2022 ;
- L'évolution du calendrier de reversement de la CVEC dans un objectif d'harmonisation des calendriers et de l'enquête annuelle CVEC afin d'alléger et faciliter les réponses au questionnaire.

L'association a contribué aux groupes de travail du ministère visant à la rédaction d'un guide d'accompagnement des étudiants dans l'organisation d'événements festifs et d'intégration, et d'un catalogue des bonnes pratiques en matière de sport-santé.

Reconnue pour son expertise, la CGE a participé à plusieurs consultations du ministère au cours de l'année :

- La circulaire relative à la reconnaissance de l'engagement étudiant (mars 2022) ;
- La réforme des services de santé universitaires ;
- La circulaire relative à l'organisation des études des sportifs de haut-niveau dans l'enseignement supérieur ;
- L'organisation des Journées nationales de l'Innovation pédagogique dans l'Enseignement supérieur (JIPES) dont le thème de cette 5ème édition portait sur le lien entre l'expérience étudiante et l'évolution des pratiques pédagogiques.

La CGE a également porté la voix de la commission Vie étudiante à l'occasion de plusieurs auditions du Parlement ou du Gouvernement :

- Au Sénat, sur l'accueil des sportifs de haut niveau ;
- A l'Assemblée nationale, dans le cadre de la proposition de loi relative à la création d'un ticket restaurant étudiant ;
- Dans le cadre de la Mission gouvernementale sur les initiatives étudiantes mises en place pendant la crise sanitaire et l'emploi étudiant.

DÉVELOPPEMENT ET MISE EN ŒUVRE DES PARTENARIATS

La CGE a signé en mars 2022 une convention cadre avec l'Assurance-maladie, fruit du travail collectif avec divers ministères de tutelle et conférences depuis 2020. Elle siège désormais à son comité de pilotage des partenaires « enseignement supérieur », chargé de la mise en œuvre de la convention et de sa déclinaison au niveau local. Les Grandes écoles ont ainsi accès à un référent enseignement supérieur dans chaque CPAM de leur département et ont à leur disposition une « boîte à outils » visant à faciliter l'orientation et l'information des étudiants dans leurs démarches de santé et de prévention.

La CGE est également partenaire de l'Observatoire national de la vie étudiante, et participe au comité de pilotage pour échanger sur l'enquête « Conditions de vie étudiante » ainsi que sur le prix de l'OVE qui récompense thèses et doctorats autour des enjeux de vie étudiante.

PERSPECTIVES GLOBALES

La commission Vie étudiante permettra la montée en compétences de ses membres, à travers un séminaire dédié à l'implication des étudiants dans le pilotage de la CVEC début décembre et l'organisation d'une 11^{ème} édition du séminaire Cpas1option fin mars. Le GT Cpas1option s'attachera également à la mise à jour du guide d'accompagnement des signataires de la Charte Cpas1option. La convention cadre avec l'Assurance-maladie se poursuivra autour de nouveaux outils en matière d'accès aux soins. Enfin, un nouveau partenariat avec Paris 2024 dans un objectif d'héritage des Jeux, est en cours de discussion.

MISSIONS

- Informer ses membres et partager les bonnes pratiques ;
- Promouvoir la vie et l'expérience étudiante dans le modèle Grande école ;
- Se positionner comme interlocuteur clé auprès des ministères (MESR, ministère de la Santé, ministère des Sports...) pour porter des propositions et défendre les intérêts des Grandes écoles ;
- Nourrir les positions de la CGE à travers ses 3 groupes de travail.

COMPOSITION

- Services / Directions de la vie associative, de la vie étudiante, de l'expérience étudiante
- Référents Sport-APS
- Associations étudiantes (Animafac, BNEI, BNEM, Erasmus Student Network, UNEAP)

ANIMATEURS ET ANIMATRICES DES GROUPES DE TRAVAIL

- Activités physiques et sportives : Mickael Romezy (EM Lyon)
- Accueil des étudiants : Thierry Rousseau (ESSEC), puis à partir de septembre 2022 : Julie Bouju (MBS) et Constantin Ciovia (Audencia)
- Cpas1option : Aline Faes (CentraleSupélec)
- Vie associative : Murielle Lasch (MBS) et Christelle Egretreau (Excelia), puis à partir de septembre 2022, Vincent Belhassen (TBS Education)

04

L'OBSERVATOIRE



Baromètre Égalité femmes-hommes

Lancé en 2014, le baromètre Égalité femmes-hommes est réalisé chaque année auprès des établissements membres de la CGE sur le territoire français. Ce baromètre fait émerger un bilan statistique de l'égalité femmes-hommes des Grandes écoles et de la politique mise en place dans ce domaine. Le baromètre constitue ainsi un outil de pilotage pour chaque établissement, mais aussi pour le groupe de travail Égalité femmes-hommes de la CGE.

La mobilisation des Grandes écoles en faveur de la mixité est grandissante

Sur l'année 2021, 65 % des établissements ont formalisé une stratégie pour l'égalité femmes-hommes et près de 87 % des établissements entendent structurer leurs actions dans le cadre d'un plan annuel ou pluriannuel. De plus, presque la moitié des établissements ont 2 voire 3 référents dédiés au sujet égalité F/H. 39,5 % des Grandes écoles proposent des formations mixtes, c'est-à-dire accueillant des effectifs étudiants composés de 40 % à 60 % de femmes et d'hommes. Néanmoins la mixité des formations varie beaucoup selon les spécialités : 92,1 % des écoles de management offrent des formations mixtes (tous programmes confondus) contre 11,7 % des écoles d'ingénieurs et 26,5 % des autres établissements.

Taux de féminisation

Source : Enquête Effectifs, CGE 2020-2021



Les écoles d'ingénieurs ont le taux de féminisation le plus faible et le plus variable

La mobilisation des établissements pour la lutte contre les violences sexuelles et sexistes est également plus forte

En 2021, 85,7 % des Grandes écoles disposent d'une cellule (ou d'une personne contact) chargée de traiter les situations de harcèlement sexuel ou de comportement sexiste.

78,4 % bénéficient d'un personnel formé à la gestion des situations de harcèlement
78,4 % en 2020

67,6 % ont été saisies ne serait-ce qu'une fois pour traiter une situation de harcèlement sexuel ou de comportement sexiste
72,5 % en 2020

80 % des cellules (ou d'une personne contact) dédiées à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles ciblent à la fois les étudiant.e.s et le personnel
80 % en 2020

Le rôle des associations étudiantes est de plus en plus important

En 2021, 71,4 % de ces associations mènent des actions en faveur de l'égalité femmes-hommes contre 64,9 % en 2020 et 48 % en 2019.

Globalement, l'accès à l'emploi reste marqué par de fortes inégalités femmes-hommes...

... Tant en termes de taux net d'emploi, de types de contrat (CDI, CDD), que de statuts et de salaires (brut annuel moyen, hors primes) avec des écarts allant encore aujourd'hui de - 3 000 à - 5 400 euros au détriment des femmes.

Même si les femmes restent globalement très minoritaires dans l'ensemble des instances de direction des écoles, leur place augmente quelque peu...

... Notamment dans les comités exécutifs - où elles représentent aujourd'hui 38,3 % des membres contre 31,2 % en 2020 - ainsi que dans les comités de direction - 39,4 % contre 36,7 % en 2020.

Taux de féminisation dans les instances de directions par types d'écoles

	Conseil d'Administration	Comité de Direction	Comité Pédagogique
Écoles d'ingénieurs	33,2 %	34,6 %	38,7 %
Écoles de management	28,8 %	45,6 %	55,0 %
Écoles d'autres spécialités	44,6 %	52,7 %	41,7 %

Enquête Stratégies numériques des Grandes écoles

Pour guider les Grandes écoles dans leur transformation numérique et orienter les pouvoirs publics en termes de priorités numériques, la CGE, avec ChooseMyCompany, a réalisé une étude exposant la vision des grandes tendances et des enjeux liés à la stratégie numérique de l'enseignement supérieur.

Déjà renforcé ces dix dernières années, le numérique est fortement monté en puissance au cours de la crise sanitaire et est aujourd'hui un incontournable de la stratégie des écoles.

- 70 % des établissements ont désigné un pilote de la stratégie de transformation numérique, souvent rattaché à la direction générale ;
- 80 % des écoles disent avoir basculé de manière durable vers le numérique ;
- 90 % déclarent avoir une personne référente pour la pédagogie numérique.

Les moyens restent relativement modestes en termes d'investissement pour la pédagogie, en termes de personnel, de budget et de technologies.

- 42 % des établissements consacrent moins de 5 % de leur budget à son développement ;
- 68 % des établissements répondent à des appels à projets orientés vers le numérique ;
- 66 % des écoles disposent de moins de 5 personnes pour le développement de la pédagogie numérique.

Les efforts d'accompagnement et de mobilisation se concentrent principalement sur le corps professoral.

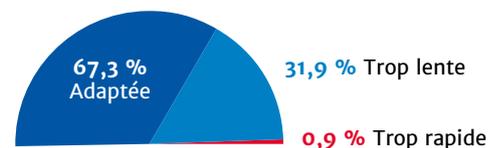
- 94 % des écoles déclarent accompagner les enseignants ;
- 24 % des établissements intègrent un plan de formation à long terme sur le sujet ;
- Seuls 53 % des experts trouvent que les enseignants sont motivés par l'opportunité que représente la numérisation de la pédagogie...

3 niveaux d'intégration clés pour donner corps et visibilité à la transformation numérique dans les Grandes écoles :

- l'accompagnement des apprenants : moins de la moitié des établissements suivent les retours des étudiants et accompagnent leur montée en compétence numérique ;
- la reconnaissance de l'innovation : seules 63 % des écoles s'estiment innovantes ;
- l'adaptation des espaces : 7 campus sur 10 se considèrent bien adaptés aux apprentissages liés au numérique et 64 % se disent prêts pour le contexte hybride.

80% des écoles considèrent que les technologies émergentes constituent une opportunité pour leur impact sur la société et enrichiront la pédagogie : intelligence artificielle, réalité virtuelle ou encore jumeaux numériques sont de plus en plus vus comme des modalités d'enseignement innovantes.

Vitesse de transformation numérique



La Conférence des grandes écoles poursuivra ses efforts pour encourager le partage de bonnes pratiques, tout en valorisant et en accompagnant la montée en puissance des établissements, notamment via le groupe de travail Stratégies numériques et formation via la labellisation 4Digital (p. 25).

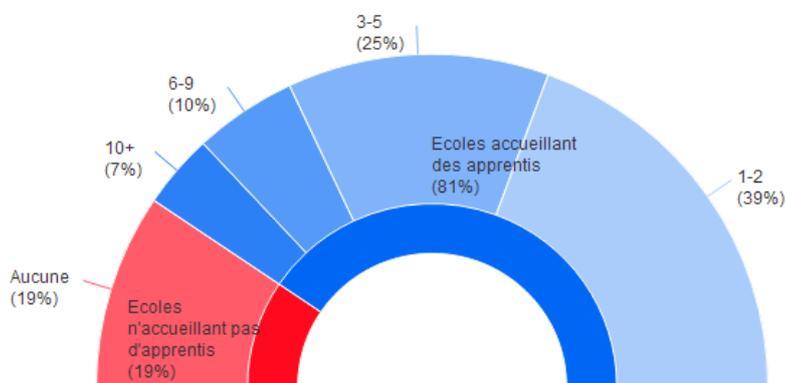
Baromètre apprentissage

La CGE se mobilise depuis de nombreuses années pour le développement de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur. Important levier d'ouverture sociale dans les Grandes écoles, l'apprentissage favorise également l'insertion des jeunes et permet de rapprocher Grandes écoles et entreprises afin de mieux répondre aux besoins et aux enjeux de notre économie.

L'apprentissage, une réalité dans les Grandes écoles

81 % des Grandes écoles proposent au moins une formation en apprentissage et 65 % en proposent jusqu'à 5. Mais, la majorité d'entre elles accueille moins de 200 apprentis, et seulement 18 % en forment plus de 400. Au niveau BAC+5, les apprentis représentent en moyenne 28 % des effectifs.

Nombre de formations par apprentissage proposées (tous les répondants)



Un important levier pour l'ouverture sociale

25 % des apprentis en Grande école étaient boursiers avant leur entrée en apprentissage. Les salaires mensuels médians des apprentis de moins de 21 ans (863 €) et de plus de 21 ans (1035 €) montrent que les entreprises n'hésitent pas à valoriser la formation en Grande école, en proposant une moyenne de revenu supérieure d'environ 20 % à la rémunération minimale légale. Ces chiffres confirment la tendance observée en 2018 : l'apprentissage est l'un des principaux leviers d'ouverture sociale dans les Grandes écoles et permet à des jeunes de milieux modestes d'y oser des cursus qui pouvaient leur sembler inaccessibles.

Les Grandes écoles s'organisent : relations avec les entreprises, Opco et branches

Les Grandes écoles travaillent avec tous les Opco mais l'Opco 2i et l'Opco Atlas sont les plus fréquemment cités. De plus, les branches avec lesquelles les écoles ont les liens les plus étroits sont celles du Syntec (conseil) et de la Fabrique de l'avenir (métallurgie).

Cependant, l'importance de l'apprentissage dans l'équilibre financier des écoles et le déficit de prise en charge des coûts complets posent la question du reste à charge demandé aux entreprises. 63 % des écoles de management déclarent en demander «assez souvent» ou «très souvent», 58 % des écoles d'ingénieurs et 54 % des écoles d'autres spécialités n'en demandent «jamais» ou «rarement».

La mobilité internationale, un défi à relever

Si la relation avec les Opco est à présent établie, les délais d'obtention et de rectification des accords, ainsi que la prise en charge de la mobilité internationale et du premier équipement génèrent de nombreuses insatisfactions.

Alors que les apprentis sont deux fois moins nombreux que les étudiants à s'orienter vers une carrière internationale à la fin de leurs études (6,2 % - selon l'enquête CGE insertion 2022), il est impératif de leur permettre de partir en mobilité pendant leur cursus. Ainsi 77 % des apprentis d'école d'ingénieurs ont pu bénéficier d'une expérience internationale, 26 % des étudiants d'école de management et aucune école d'autres spécialités interrogées n'a pu permettre de mobilité pour ses apprentis.

Insertion des jeunes diplômés 2022

Pour la trentième année consécutive, l'enquête Insertion mesure l'employabilité des nouveaux diplômés des Grandes écoles. Cette édition est marquée par une sortie rapide de la crise sanitaire et démontre une réelle capacité de rebond du modèle Grande école.

Dans un contexte économique général plus favorable au recrutement des jeunes diplômés, cette enquête relève plus particulièrement :

Après la crise de 2021, un niveau record du taux net d'emploi

Pour l'ensemble des diplômés de la promotion 2021, le taux net d'emploi de l'année 2022 se rétablit et augmente davantage qu'il n'avait chuté l'an passé.

Avec 89,8 %, il progresse de + 10,7 points et retrouve les niveaux élevés d'avant-crise. Il marque même un niveau record depuis deux décennies.

Le rebond est commun à tous les types d'écoles mais les ingénieurs bénéficient du taux net d'emploi le plus élevé avec 91,1% (+11,7 points), suivi des managers avec 88,6 % et des diplômés des écoles d'autres spécialités avec 85,9 %.

Le recrutement est rapide après l'obtention du diplôme pour tous les types d'écoles, et autant pour les femmes que pour les hommes

Plus de huit diplômés en emploi sur dix (83,6 %) ont été recrutés en moins de deux mois. Pour une grande part, le contrat a été signé avant l'obtention du diplôme.



Nicolas Glady, président de la commission Aval et directeur de Télécom Paris

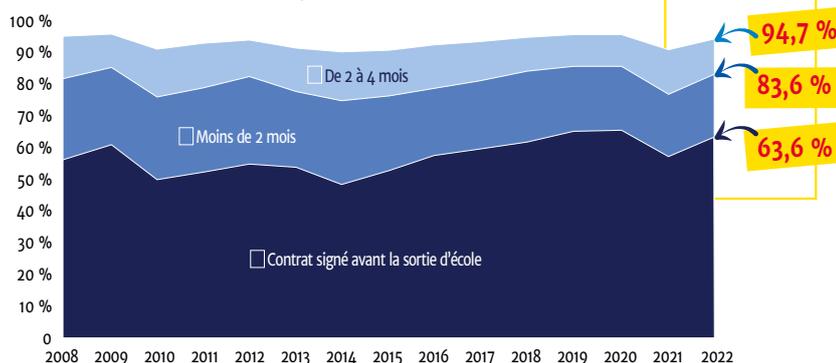
« L'enquête de 2021 avait démontré que le diplôme des Grandes écoles joue un rôle protecteur fort, même en période de crise exceptionnelle. Nous avons également souligné que les Grandes écoles avaient mis en œuvre de nombreuses mesures pour limiter les effets de la crise. Cela avait été le cas notamment grâce à leur agilité, leurs liens étroits avec les entreprises, leurs réseaux d' alumni, la qualité des formations et l'excellence de leurs diplômés. Nos diplômés récoltent aujourd'hui les fruits de cette réactivité. »

Pour les diplômés en activité professionnelle, les conditions de recrutement se révèlent très bonnes malgré la persistance d'inégalités de salaires entre hommes et femmes :

- **86,1 % des diplômés en poste en France ont le statut cadre.** En outre, 29,2 % des diplômés de la promotion 2021 déclarent avoir exercé des responsabilités hiérarchiques dès leur premier poste à la sortie de l'école.

Durée de la recherche du premier emploi

Enquête 2008 à 2022





Laurent Champaney, président de la CGE, directeur général d'Arts et Métiers

« Plus que jamais les Grandes écoles restent mobilisées, avec les entreprises et tous les acteurs du monde socio-économique, pour former les talents, acteurs des transitions dont les entreprises ont besoin. C'est dans nos établissements, forts de leur diversité et riche du modèle Grande école, que se forment aujourd'hui celles et ceux qui feront véritablement le monde de demain. »

- La part des emplois à durée indéterminée remonte de 4 à 7 points pour atteindre 81,8 % de l'ensemble des diplômés, tous types d'écoles confondus. Après le recul observé l'an dernier (- 5,1 points), on retrouve là encore le niveau d'avant-crise.
- Les salaires dépassent leur niveau d'avant-crise. **Chez les diplômés travaillant en France, le salaire brut annuel moyen hors primes s'établit à 36 551 €, soit + 3,1 % sur un an.**
- Seule ombre au tableau : en 2022, pour la promotion sortante travaillant en France, **les écarts de salaires entre hommes et femmes perdurent.** Ils sont cependant moindres que ceux observés dans l'enquête précédente. Le salaire moyen hors primes des hommes se révèle ainsi supérieur de 5 % à celui des femmes.

Les secteurs d'activités où sont appelés à exercer les étudiants demeurent assez sensiblement les mêmes que les années précédentes. Néanmoins, leur ordre d'importance dans le choix des nouveaux diplômés connaît quelques variations :

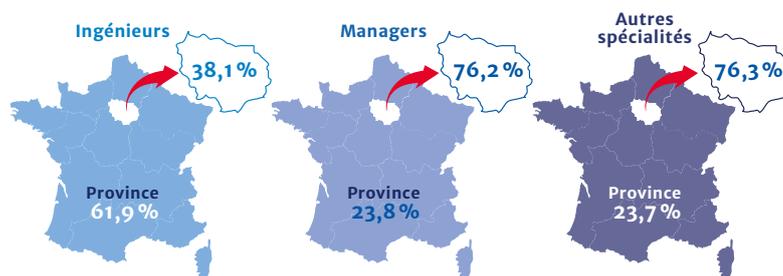
- Ainsi, **les managers s'orientent plutôt vers les sociétés de conseil et les activités informatiques (TIC services) :** plus d'un diplômé sur trois (34,7 %) y a trouvé son emploi. Les activités informatiques où sont classées les Entreprises de services du numérique (ESN) ont recruté 16,1 % des nouveaux managers, soit 4,7 points de plus que dans l'enquête précédente. Cela fait reculer la banque-assurance au 3^{ème} rang, avec 14,8 % des recrutements. Le commerce se maintient au 4^{ème} rang avec 9,5 % des emplois.
- Les ingénieurs plébiscitent eux aussi les sociétés de conseil, d'ingénierie et les bureaux d'études (à hauteur de 25,1 %) ainsi que les activités informatiques dont ESN (à 22,2 %). La construction-BTP se maintient au 3^{ème} rang avec 7,3 % des emplois. L'industrie des transports retrouve sa place d'il y a deux ans : 5,4 % des emplois (6 % en 2020). Elle se place devant l'énergie (4 % des emplois). Dans son ensemble, l'industrie représente 22,1 % des emplois d'ingénieurs.

Du point de vue de la répartition des emplois par secteur géographique, l'enquête montre que :

- **Près de 12 % des diplômés exercent un emploi à l'étranger.** La part des emplois à

l'étranger recule pour tous les types d'écoles. Elle reste plus forte chez les managers et les diplômés des écoles d'autres spécialités (respectivement 15,8 % et 16,1 %), plus enclins à occuper un emploi à l'étranger que les ingénieurs (8,7 %).

- **La répartition des emplois en France est stable. Sans surprise, l'Île-de-France domine (53,2%),** surtout portée par les managers et les diplômés des écoles d'autres spécialités. Elle accueille plus des trois quarts de leurs emplois alors que 61,9 % des emplois d'ingénieurs se situent en province.



Autre enseignement de cette édition : **pour les diplômés issus de l'apprentissage, la part en activité professionnelle est supérieure de 1,4 point comparée à celle de l'ensemble des diplômés** (respectivement 74,7 % contre 73,3 %). **Moins de 6 mois après l'obtention du diplôme, le taux net d'emploi des apprentis atteint 90 %, légèrement au-dessus de l'ensemble des diplômés (89,8 %).**

La satisfaction des diplômés de 2021 est élevée : la quasi-totalité de ceux qui sont en activité (90,1 %) déclarent occuper un emploi qui correspond à leur niveau de qualification.

Enfin, selon les interrogés, la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est présente dans 23,4 % des postes, 84,7% de ces postes ont un enjeu lié à l'environnement. **Pour 63,3% des postes liés à l'environnement, les diplômés déclarent avoir acquis les compétences utiles pour occuper l'emploi.**

La Conférence des grandes écoles

La CGE regroupe 221 Grandes écoles françaises, auxquelles s'ajoutent 13 Grandes écoles étrangères, couvrant de nombreuses spécialités : ingénieur, management, architecture, sciences politiques, création et design, journalisme, écoles militaires, écoles vétérinaires et de santé... Les Grandes écoles représentent près de 45 % des diplômes de grade master délivrés chaque année en France. Assurant une recherche intensive, elles mettent en cohérence le projet pédagogique de l'étudiant et les débouchés professionnels.

L'appartenance à la CGE est un véritable gage de qualité. La CGE s'assure du respect, par l'ensemble de ses membres, de ses principes fondamentaux : excellence des cursus, insertion professionnelle, lien à l'entreprise, innovation, ouverture internationale, impact sociétal... Les 234 Grandes écoles membres proposent une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples en réponse aux besoins du monde socio-économique.

La Conférence des grandes écoles regroupe 220* Grandes écoles françaises placées sous 10 ministères de tutelles

* enquête juin 2022

64%

sont publiques
soit **138 écoles**

DONT

↳ **24 %** sont internes
à une université
soit **33 écoles**

36%

sont non-publiques
soit **82 écoles**

DONT

↳ **93 %** sont
non lucratives

zoom sur...

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

123 Grandes écoles

75%

sont publiques
soit **92 écoles**

25%

sont non-publiques
soit **31 écoles**

DONT

↳ **94 %** sont
non lucratives

LE RÔLE DE LA CGE

La Conférence des grandes écoles est un cercle de réflexion (think tank), qui valorise l'expertise collective de ses membres et l'importance des Grandes écoles dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche. La CGE participe activement aux réflexions concernant l'enseignement supérieur (politique de sites, recherche, international, apprentissage, formation professionnelle, grade de licence, Parcoursup, réforme du baccalauréat, défis sociétaux...).

Elle produit des synthèses, études et enquêtes qui font référence au plan national, sur l'insertion des jeunes diplômés, la mobilité internationale, l'ouverture sociale, l'entrepreneuriat, l'égalité femmes-hommes, le handicap...

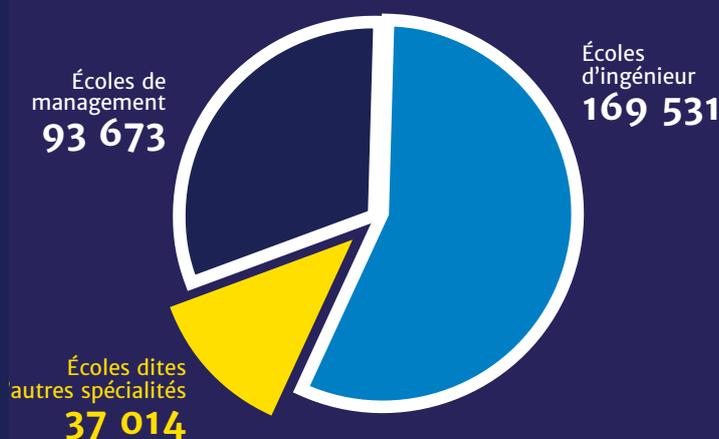
Elle assure un rôle de représentation de ses membres auprès des pouvoirs publics, des acteurs de l'économie et de la société. Elle prend position publiquement sur les sujets liés à l'enseignement supérieur et à la recherche. La CGE est un organisme accréditeur de formations pour ses membres (Mastère Spécialisé, MSc – Master of Science, BADGE, CQC). Elle garantit la qualité des programmes ainsi que leur adéquation avec les attentes du marché du travail. La CGE délivre également une habilitation d'établissement numérique, le label 4DIGITAL, attestant de la maturité de l'écosystème numérique des écoles habilitées.

Créée en 1973, la CGE est une association loi de 1901 dont les membres sont répartis au sein de 3 collèges :

En 2022 :

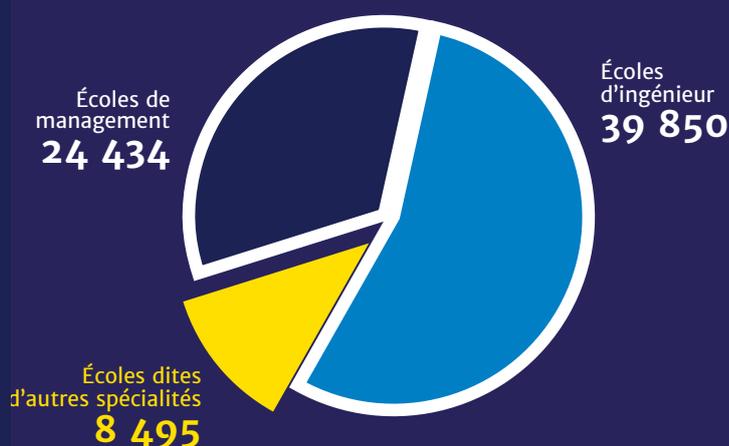
- le collège Écoles comprend 234 établissements d'enseignement supérieur et de recherche dont 13 étrangers
- le collège Entreprises rassemble 9 entreprises membres ainsi que des entreprises partenaires
- le collège Organismes est composé de 41 organisations : associations de diplômés, d'enseignants, de proviseurs de lycée ; autres organisations liées à l'enseignement supérieur...

300 218 étudiants inscrits au programme grande école en 2021-2022



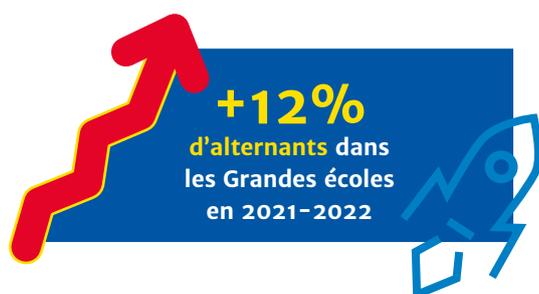
Source : CGE – Enquête Effectifs 2021/2022 – janvier 2022

2 779 diplômés du programme grande école à l'issue de 2020-2021



Les Grandes écoles relèvent de plusieurs ministères (tutelle ou contractualisation). Ces ministères sont : le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, le ministère des Armées, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le ministère de la Santé et de la Prévention, le ministère de la Culture ou même, directement du Premier ministre. Certaines

écoles dépendent d'organismes consulaires, d'autres ont un statut associatif ou autre. Regroupant 72 % des écoles d'ingénieurs habilitées par la Commission des titres d'ingénieurs (CTI), 97 % des écoles de management conférant le grade de master et 20 % des écoles dites d'autres spécialités, la CGE est un acteur majeur de l'enseignement supérieur français. Les effectifs étudiants inscrits dans les programmes grande école s'élèvent officiellement à 300 218 étudiants en 2021-2022 ⁽¹⁾ dont 39,4 % de femmes en moyenne (soit une progression de 0,5 point par rapport à 2020-2021, où le taux de féminisation s'élevait à 38,9 %) et 14,4 % d'étrangers prétendant au diplôme (contre 14,6 % l'année précédente). Cette légère baisse est imputable aux limitations induites par la crise sanitaire.



Le nombre d'alternants affiche une augmentation de 12 % entre 2020-2021 et 2021-2022, passant de 44 181 étudiants à 49 598. 92 % d'entre eux, ont le statut d'apprenti, les autres étant en contrat de professionnalisation. Les alternants, représentent en 2021-2022 21,8 % des étudiants inscrits aux années accessibles par cette voie, soit une progression de 3 points par rapport à l'année antérieure (18,75 %).

Toutes formations confondues – c'est à dire en incluant bachelors, MBA, DNM, MS, MSc, doctorats – les écoles membres de la CGE ont assuré, en 2021-2022 la formation, de 417 876 étudiants. Adjonction faite du périmètre de la formation continue, ce sont au total 427 281 étudiants qui ont reçu une formation au sein des écoles de la CGE (soit 2 % d'étudiants de plus qu'en 2020-2021, représentant 8 718 étudiants supplémentaires).

À l'issue de l'année 2020-2021 ⁽¹⁾, les écoles françaises de la CGE ont diplômé 72 779 étudiants pour le programme grande école (soit 7,1 % de plus qu'à l'issue de 2019-2020), dont 27,9 % d'alternants (parmi lesquels 78,7 % d'apprentis et 21,3 % sous contrat de professionnalisation). À périmètre comparable avec les données les plus récentes figurant

Les grandes filières du supérieur

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Étudiants scolarisés dans la totalité des établissements	2 231 495	2 234 162	2 315 821	2 319 627	2 343 939	2 386 930	2 429 857	2 440 700
Universités hors IUT et formations d'ingénieur	1 291 213	1 267 325	1 307 580	1 299 763	1 265 819	1 280 577	1 358 088	1 388 300
<i>dont IUFM</i>	70 100	64 037	59 953	-	-	-	-	-
IUT	116 223	118 115	118 139	116 476	110 500	110 105	115 780	116 400
STS et assimilés	230 877	234 164	240 322	242 247	246 025	253 729	254 967	255 200
Écoles paramédicales et sociales hors université	134 407	137 165	136 164	137 370	137 370	140 600	132 935	135 100
Filière des CPGE/GE	301 525	314 362	337 132	353 789	378 779	393 816	402 641	410 600
Autres écoles et formations	157 250	164 524	177 919	169 982	165 749	190 665	165 446	165 100

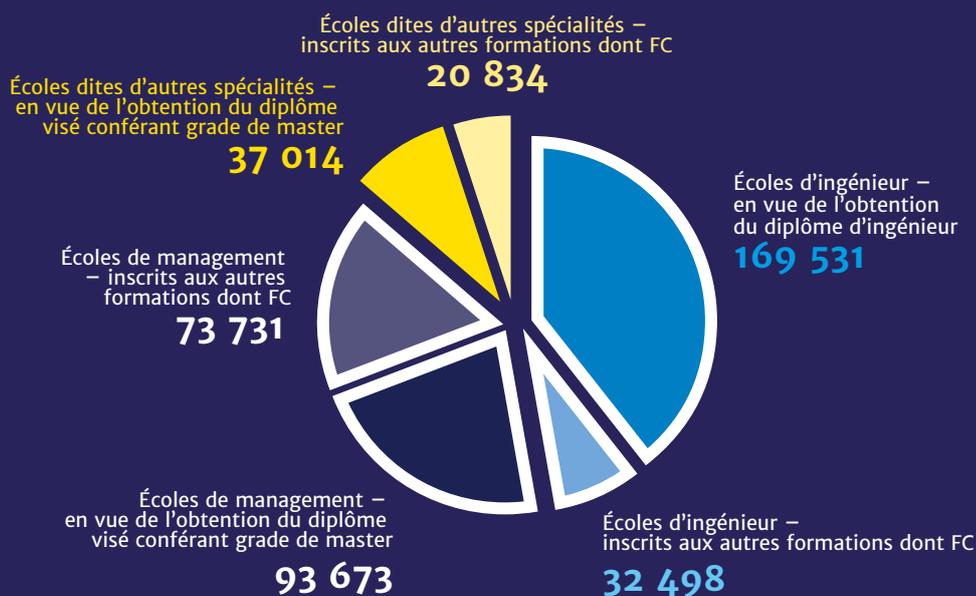
2015-2016 : nombre d'étudiants hors double comptage des doubles inscrits en CPGE et EPSCP – source : RERS 2016

2016-2017 : nombre d'étudiants hors double comptage des doubles inscrits en CPGE et EPSCP – source : RERS 2017

2017-2018 : nombre d'étudiants hors double comptage des doubles inscrits en CPGE et EPSCP – source : RERS 2018

2018-2019 : nombre d'étudiants hors double comptage des doubles inscrits en CPGE et EPSCP (58 023 à la rentrée 2018) – source : RERS 2019

427 281 étudiants inscrits dans les Grandes écoles françaises en 2021-2022 toutes formations confondues (y compris formation continue)



dans RERS ⁽²⁾ 2021 portant sur les diplômés de 2019, les écoles françaises de la CGE ont généré en 2019, 80,7 % des flux de diplômés toutes Grandes écoles confondues (dans la définition « délivrant au moins un diplôme conférant le grade de master »). La sphère des Grandes écoles a diplômé quant à elle pour cette même année 2019, 44,9 % des étudiants de niveau M

toutes formations confondues (soit 1,5 point de plus que l'année précédente toujours imputable à la part croissante des diplômés de DNM).

1. Les effectifs inscrits et flux de diplômés au sein des écoles de la CGE n'incluent pas ceux des écoles admises lors des CA de mars et juin 2022
2. Repères et références statistiques, édition 2021, ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, DEPP

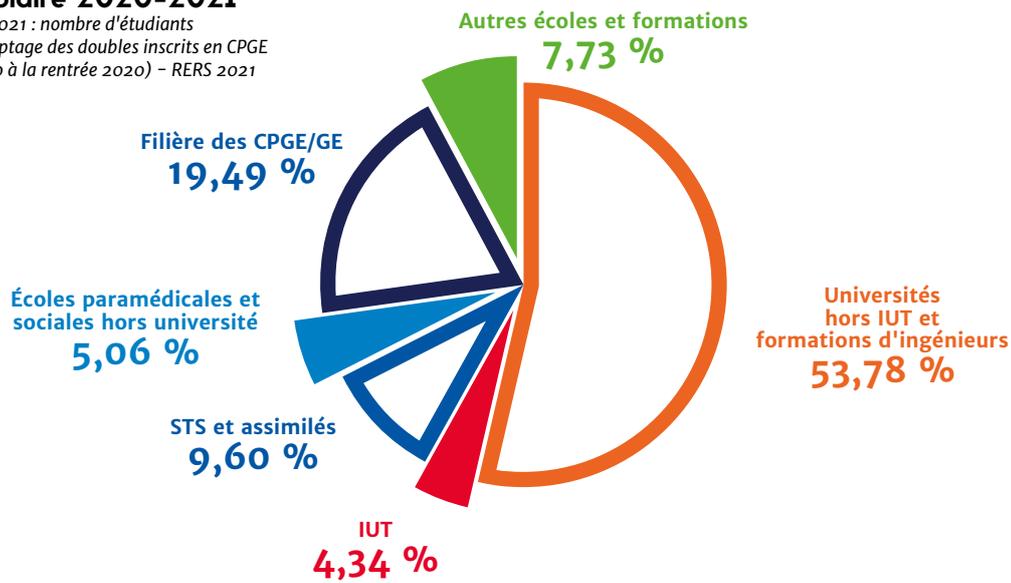
2015-2016 hors db inscr.	2016-2017 hors db inscr.	2017-2018 hors db inscr.	2018-2019 hors db inscr.	2019-2020 hors db inscr.	2020-2021 hors db inscr.	Part du total	Évolution sur 1 an	Évolution sur 10 ans
2 531 800	2 595 606	2 677 876	2 678 662	2 725 291	2 784 987		2,2%	20,1%
1 429 200	1 463 122	1 492 894	1 464 229	1 483 025	1 497 891	53,8%	1,0%	15,2%
-	-	-	-	-	-	-	-	-
116 200	116 578	116 783	119 661	120 551	120 930	4,3%	0,3%	3,8%
256 100	257 247	256 563	262 626	262 498	267 350	9,6%	1,8%	10,4%
135 500	135 176	135 321	135 139	138 805	140 802	5,1%	1,4%	2,5%
421 000	444 172	475 520	493 566	513 727	542 837	19,5%	5,7%	53,4%
173 800	179 311	200 795	203 441	206 685	215 177	7,7%	4,1%	26,6%

2018-2019 : nombre d'étudiants hors double comptage des doubles inscrits en CPGE et EPSCP (58 023 à la rentrée 2018) – source : RERS 2019
2019-2020 : nombre d'étudiants hors double comptage des doubles inscrits en CPGE et EPSCP (55 311 à la rentrée 2019) – source : RERS 2020
2020-2021 : nombre d'étudiants hors double comptage des doubles inscrits en CPGE et EPSCP (55 560 à la rentrée 2020) – source : RERS 2021

Les Grandes écoles : acteurs majeurs de l'enseignement supérieur et de la recherche

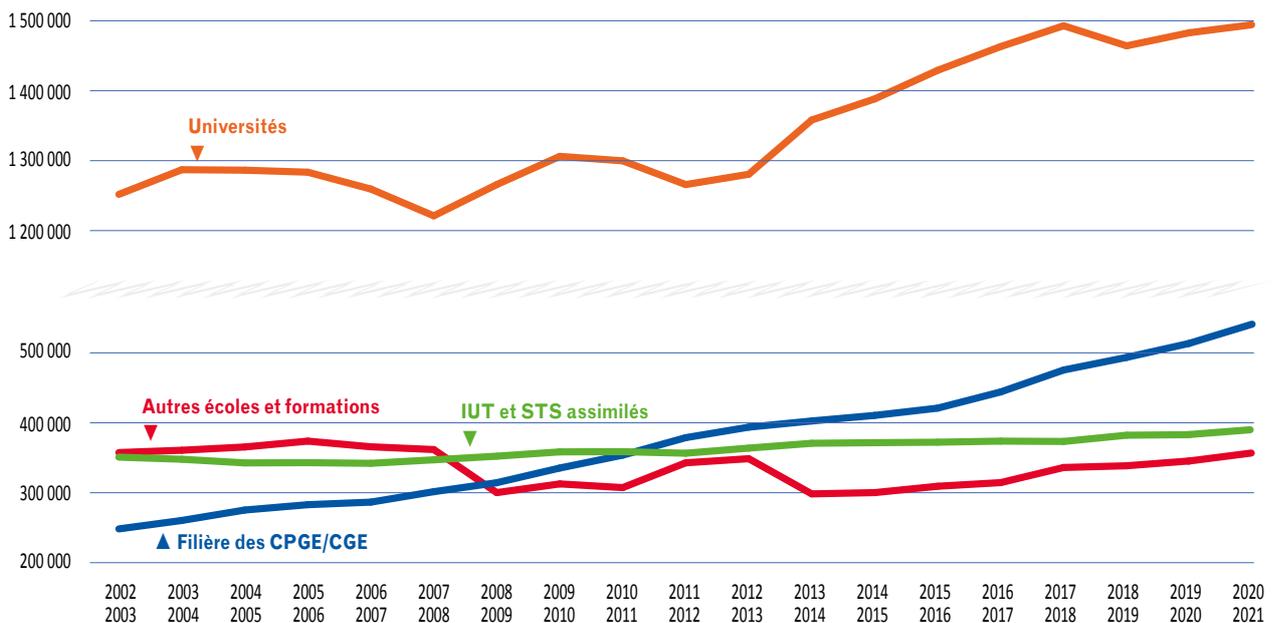
Année scolaire 2020-2021

source : 2020-2021 : nombre d'étudiants hors double comptage des doubles inscrits en CPGE et EPSCP (55 560 à la rentrée 2020) - RERS 2021



Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur français

source : DEPP



2015-2016 : nombre d'étudiants hors double comptage des 19 300 doubles inscrits en CPGE et EPSCP - source : RERS 2016

2016-2017 : nombre d'étudiants hors double comptage des 14 100 doubles inscrits en CPGE et EPSCP - source : RERS 2017

2017-2018 : nombre d'étudiants hors double comptage des 2 700 doubles inscrits en CPGE et EPSCP - source : RERS 2018

2018-2019 : nombre d'étudiants hors double comptage des doubles inscrits en CPGE et EPSCP (58 023 à la rentrée 2018) - source : RERS 2019

2019-2020 : nombre d'étudiants hors double comptage des doubles inscrits en CPGE et EPSCP (55 311 à la rentrée 2019) - source : RERS 2020

2020-2021 : nombre d'étudiants hors double comptage des doubles inscrits en CPGE et EPSCP (55 560 à la rentrée 2020) - source : RERS 2021

05

MIEUX CONNAÎTRE
LA CGE



Les instances de la CGE

LE COMITÉ D'ORIENTATION STRATÉGIQUE

LE BUREAU

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE

- Elle participe à la définition de la politique et de la stratégie de la CGE ;
- Elle applique et met en œuvre les décisions prises par le Bureau, le Conseil d'administration, l'assemblée générale et les commissions

LES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Accréditation

- CHN - Comité Habilitation Numérique

Amont

- Attractivité des filières scientifiques
- Concours scientifiques
- Filières technologiques
- LIESSE
- Parcoursup
- Réforme du lycée et du baccalauréat

Aval

- Alumni
- Enquête insertion PGE
- Enquête insertion MS-MSc
- Enquête insertion Bachelor

Développement durable et Responsabilité sociale

- Compétences⁽¹⁾ liées au DD&RS
- Recherche et Innovation
- Référentiel et labellisation⁽¹⁾

Diversité

- Égalité femmes-hommes
- Handicap
- Ouverture sociale

Formation

- Activités physiques et sportives⁽²⁾
- Apprentissage
- Entrepreneuriat et innovation
- Formation professionnelle continue
- Langues et cultures
- Prospective
- Stages
- Stratégie numérique et formation à distance
- Transformation et Valorisation pédagogiques

Grandes écoles et territoires

- Conseil des territoires
- Développement de l'impact territorial
- Évaluation de l'impact territorial

Recherche et transferts

- Information et documentation
- Les SHS dans les Grandes écoles

Relations internationales

- Internationalisation à distance
- Formation-Recherche-Entreprises : quelles synergies pour l'international de demain ?

Vie étudiante

- Accueil des étudiants
- LUCA (Lutte contre les comportements addictifs)
- Vie associative
- Activités physiques et sportives⁽²⁾

GROUPES INDÉPENDANTS

- DAF : directeurs des Affaires financières et secrétaires généraux
- DSI : directeurs des Systèmes d'Information
- RGPD : délégués à la protection des données, correspondants informatique et liberté.

1. Commun CGE/France Universités
2. Commun Commission Formation/Commission Vie étudiante

Le bureau



Président
LAURENT CHAMPANEY

directeur général d'Arts et Métiers Sciences et Technologies



Vice-présidente écoles
FRÉDÉRIQUE PAIN

directrice de l'ENSCI Les Ateliers



Vice-présidente écoles
ALICE GUILHON

directrice générale de SKEMA Business School



Vice-président entreprises
THOMAS JEANJEAN

DGA de la CCI Paris Île-de-France en charge de l'éducation



Secrétaire
PIERRE MATHIOT

directeur de Sciences Po Lille



Trésorière
DELPHINE MANCEAU

directrice générale de Neoma Business School

Siègent également au bureau les **présidents des commissions**



Accréditation
STÉPHANIE LAVIGNE

directrice générale de TBS Education



Amont
ROMAIN SOUBEYRAN

directeur général de CentraleSupélec



Aval
NICOLAS GLADY

directeur de Télécom Paris



Développement durable et responsabilité sociale
DENIS GUIBARD

directeur d'Institut Mines-Télécom Business School



Diversité
VINCENZO ESPOSITO VINZI

directeur général de l'ESSEC



Formation
FRANK BOURNOIS

directeur général d'ESCP Business School



Grandes écoles et territoires
SOPHIE COMMEREUC

directrice générale de Clermont-Auvergne INP



Recherche et transferts
FRANÇOIS DELLACHERIE

directeur de Télécom SudParis



Relations internationales
THOMAS FROELICHER

directeur général de Rennes School of Business



Vie étudiante
FRANÇOIS BOUCHET

directeur général de l'École polytechnique



TAMYM ABDESSEMED

Commissaire des 50 ans de la CGE

A activement participé aux activités de ce rapport d'activité



ANNE BEAUVAL

ex directrice déléguée d'IMT Atlantique Bretagne-Pays de la Loire

Le Conseil d'administration

COLLÈGE « ÉCOLES »

Membres élus

- **François Bouchet**, directeur général de l'École polytechnique
- **Frank Bournois**, directeur général d'ESCP Business School
- **Laurent Champaney**, directeur général d'Arts et Métiers
- **Laurence Deflesselle**, directrice générale d'ONIRIS
- **Carole Deumié**, directrice générale de Centrale Marseille
- **Denis Guibard**, directeur d'Institut Mines-Telecom Business School
- **Alice Guilhon**, directrice générale de Skema Business School
- **Christine Hirzel**, directrice exécutive de l'INSEAD
- **Isabelle Huault**, directrice générale d'emlyon business school
- **Delphine Manceau**, directrice générale de Neoma Business School
- **Pierre Mathiot**, directeur de Sciences Po Lille

- **Frédérique Pain**, directrice de l'ENSCI Les Ateliers
- **Bertrand Raquet**, directeur général de l'INSA Toulouse
- **Romain Soubeyran**, directeur général de CentraleSupélec

COLLÈGE « ÉCOLES »

Invités permanents (présidents des commissions)

- **Sophie Commereuc**, directrice générale de Clermont-Auvergne INP
- **François Dellacherie**, directeur de Télécom SudParis
- **Thomas Froehlicher**, directeur général de Rennes School of Business
- **Nicolas Glady**, directeur de Télécom Paris
- **Stéphanie Lavigne**, directrice générale de TBS Education
- **Vincenzo Esposito Vinzi**, directeur général de l'ESSEC

COLLÈGE « ENTREPRISES »

- **Thomas Jeanjean**, DGA de la CCI Paris Ile de France en charge de l'éducation
- **Stéphanie Martin-Blas**, responsable Projets Jeunes Talents – LVMH
- **Sanaa Nahla**, Head of Group academic relations de ENGIE
- **Yves Portelli**, directeur général de l'OPCO Atlas
- **Jean-Michel Romann**, directeur des Ressources Humaines – EDF
- **Philippe Thébaud**, direction Associations et Collectivités – MAIF

COLLÈGE

« AUTRES ORGANISMES »

- **Jean-François Beaux**, président de l'UPA
- **Joël Bianco**, président de l'APLCPGE
- **Jérôme Caby**, délégué général de la FNEGE
- **Marc Rumeau**, président d'IESF

Le Comité d'orientation stratégique

ÉCOLES

- **Arts et Métiers Sciences et Technologies** – Laurent Champaney, directeur général
- **École polytechnique** – François Bouchet, directeur général
- **ESCP BS** – Frank Bournois, directeur général
- **Institut Agro** – Anne-Lucie Wack, directrice générale
- **Paris School of Business** – Philippe Jamet, directeur général
- **SKEMA** – Alice Guilhon, directrice générale

ENTREPRISES

- **AXA** – Sandrine Duchêne, secrétaire générale d'AXA France
- **Bouygues** – Philippe Marien, directeur général délégué
- **CIGREF** – Jean-François Lalanne, vice-président / DSI Air France KLM
- **EDF** – Hélène Bauduin, responsable pôle mobilité enseignement recrutement
- **ENGIE** – Valérie Gaudart, directrice culture, écosystèmes, marque employeur
- **LVMH** – Pascal Jouvin, directeur, Group Executive Development

ORGANISMES

- **IESF** – Marc Rumeau, président
- **Medef** – Christian Nibourel, président de la commission Mutations technologiques et impacts sociétaux
- **Synergie campus entreprises** – Sylvie Alinc, chargée des relations institutionnelles

La délégation générale



HUGUES BRUNET

Délégué général

hugues.brunet@cge.asso.fr



ELENA LEVANDOWSKY BELLON

Adjointe au Délégué Général en charge

des affaires administratives et financières

06 46 00 09 18

elena.levandowsky@cge.asso.fr



MARC SAGOT

Adjoint au Délégué Général en charge de la coordination opérationnelle et

des relations extérieures

06 22 39 76 66

marc.sagot@cge.asso.fr



HARDY OREFICE

Assistante Polyvalente/ Assistante Comptable

01 46 34 77 62

Hardy.orefice@cge.asso.fr



CHRISTINE ARNOUX

Référente Certification professionnelle

06 12 72 30 81

christine.arnoux@cge.asso.fr

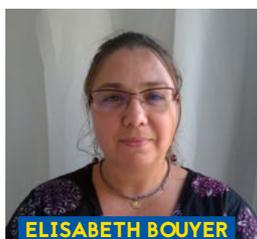


THOMAS BAUSARDO

Référent Accès aux Grandes écoles, Alumni, Recherche et Transferts, Formation et carrières

06 22 39 76 59

thomas.bausardo@cge.asso.fr



ELISABETH BOUYER

Statisticienne

02 99 05 32 87

elisabeth.bouyer@cge.asso.fr



DILEK ELVEREN

Référente Égalité femmes-hommes, Ouverture sociale, Handicap, Inclusion, Accueil des étudiants, Vie associative

06 17 37 38 96

dilek.elveren@cge.asso.fr



ALICE JACQUES

Référente Formation et carrières, Relations Internationales, Numérique

06 14 99 45 97

alice.jacques@cge.asso.fr



ISABELLE LAURENÇOT

Référente Adhésions, Système d'informations et données, RGPD

06 22 39 76 81

isabelle.laurençot@cge.asso.fr



GÉRALD MAJOU DE LA DÉBUTRIE

Référent-Expert DD&RS et politiques régionales

01 46 34 57 58

gerald.majou@cge.asso.fr



MARIE SALVAN

Référente Accréditation et Habilitation Numérique

06 17 37 39 00

marie.salvan@cge.asso.fr



LUCIANA SENA-FISCHER

Animatrice et gestionnaire accréditation

06 17 37 38 98

luciana.sena-fischer@cge.asso.fr



LAURENT VIDY

Directeur de la Communication

06 13 80 12 59

laurent.vidy@cge.asso.fr

Elles ont activement participé aux activités de ce rapport



NABILA AMEDJOUB

Accueil et réception
Assistante administrative et comptable



GÉRALDINE CELLIER

Responsable du Pôle Accréditation



MÉLANIE GONCALVES

Responsable communication



NADIA HILAL

Chargée de mission Amont, Aval et Recherche



SOLÈNE OUÉRÉ

Chargée de mission Diversité et Vie étudiante



Océane ROUSSEAU

Responsable du pôle Affaires publiques, partenariats entreprises et formation

Écoles membres

2IE

3iL Ingénieurs

AgroParisTech

Arts et Métiers Sciences et
Technologies

Audencia Business School

Bordeaux Sciences Agro

Bordeaux-INP - ENSEIRB-
MATMECA

BREST BUSINESS SCHOOL

BURGUNDY SCHOOL OF
BUSINESS

CELSA Sorbonne-Université

Centrale Lille

Centrale Lyon

Centrale Marseille

Centrale Nantes

CentraleSupélec

CESI École d'Ingénieurs

CFJ

CFVG

Chimie ParisTech

Clermont Auvergne INP - Polytech
Clermont

CNAM

CPE Lyon

CY Tech

EAVT

EBI

EBS PARIS

ECAM Lyon - ECAM LaSalle

ECAM Rennes-Louis de Broglie

ECAM Strasbourg-Europe - ECAM
LaSalle

ECAM-EPMI

ECE école d'ingénieurs -
engineering school

École de l'Air et de l'Espace

École des Ponts ParisTech

École polytechnique

École polytechnique de Louvain
(EPL)

ECPM

EDC PARIS BUSINESS SCHOOL

EDHEC BUSINESS SCHOOL

EFREI Paris

EHESP

EHTP

EIGSI

EIVP

EM Normandie

EM Strasbourg Business School

EMLV

emlyon business school

EN

ENAC

ENGEES

ENI Brest

ENI Metz

ENISE

ENS

ENS Lyon

ENS Paris-Saclay

ENS Rennes

ENSA Lyon

ENSA Versailles

ENSAD

ENSAE Paris

ENSAI

ENSAIA

ENSAIT

ENSAM

ENSA-PB

ENSarchitecture de Nancy

ENSASE

ENSC - Bordeaux-INP

ENSC Lille

ENSC Montpellier

ENSC Mulhouse

ENSC Rennes

ENSCI Les Ateliers

ENSEA

ENSEM

ENSFEA

ENSG - Géologie

ENSG - Géomatique

ENSGSI

ENSGTI

ENSIC

ENSICAEN

ENSIIE

ENSIL-ENSCI

ENSISA

ENSMR (ex ENIM)

ENSSAT

ENSTA Bretagne

ENSTA Paris

ENSTIB

ENTPE

ENV Alfort

ENVT

EOGN

EPF

EPITA

ESA Angers

ESA Lyon-Bron

ESA Paris

ESAIP

ESB

ESC Clermont

ESC PAU BUSINESS SCHOOL

ESCE

ESCOM

ESCP Business School

ESDES École de management

ESEO

ESIEA

ESIEE Amiens - UniLaSalle

ESIEE Paris

ESIGELEC

ESILV

ESITC Caen

ESM Saint-Cyr

ESME-SUDRIA

ESPCI Paris

ESPRIT

ESSCA

ESSEC Business School

ESTACA

ESTIA

ESTP Paris

EVDG

Excelia Business School

Gembloux Agro-Bio Tech

Grenoble École de Management

Grenoble INP - Ense3

Grenoble INP - ENSIMAG

Grenoble INP - ESISAR

Grenoble INP - Génie Industriel

Grenoble INP - Pagora

Grenoble INP - PHELMA

HEC Liège
HEC Montréal
HEC Paris

IAV Hassan II (MAROC)
ICAM Lille
ICAM Nantes
ICAM Toulouse
ICD International Business School
ICN Business School
IEP Lille
IEP Lyon
IEP Rennes
IÉSEG School of Management
IFM
IFP School
IMT Atlantique Bretagne-Pays de la Loire
IMT Mines Albi
IMT Mines Alès
IMT Nord Europe
INP
INPT
INSA Centre Val de Loire
INSA Hauts-de-France
INSA Lyon
INSA Rennes
INSA Rouen Normandie
INSA Strasbourg
INSA Toulouse
INSEAD
INSEEC Grande École
INSP
Institut Agro Dijon
Institut Agro Montpellier
Institut Agro Rennes-Angers
Institut d'Optique
Institut Mines-Télécom Business School
INSTN
IPAG Business School
ISAE-ENSMA
ISAE-SUPAERO
ISAE-SUPMÉCA
ISARA
ISAT
ISC Paris

ISEN Brest
ISEN Yncréa Méditerranée
ISEP
ISG
ISIT
ISMANS CESI
ISTEC
ITECH Lyon

JUNIA

KEDGE BS

L'École de design

Mines Nancy
MINES Paris-PSL
Mines Saint-Etienne
Montpellier Business School

NEOMA Business School

Oniris

Paris School of Business
Polytech Angers (ex ISTIA)
Polytech Grenoble
Polytech Lille
Polytech Marseille
Polytech Montpellier
Polytech Nancy
Polytech Nantes
Polytech Orléans
Polytech Paris-Saclay
Polytech Tours
Polytechnique Montréal

Rennes School of Business

SCBS

Sciences Po Aix
Sciences Po Bordeaux
Sciences Po Grenoble (IEP G)
Sciences Po Paris
Sciences Po Toulouse
SIGMA Clermont
SKEMA Business School

SUP'COM Tunis
SUPMICROTECH-ENSMM

TBS Education
TELECOM Paris
Télécom Physique Strasbourg
Télécom SudParis
Toulouse INP - EI Purpan
Toulouse INP - ENI Tarbes
Toulouse INP - ENM
Toulouse INP - ENSAT
Toulouse INP - ENSEEIHT
Toulouse INP - ENSIACET

UniLaSalle
Université Paris Dauphine - PSL
UTBM
UTC
UTT

VetAgro Sup

Écoles d'ingénieurs

Écoles de management

Écoles d'autres spécialités

Entreprises et organismes membres

Entreprises membres

EDF www.edf.fr
ENGIE www.engie.com
INTERNATIONAL SOS
www.internationalsos.com
LVMH www.lvmh.fr
MAIF www.maif.fr
ORANGE www.orange.com/fr_FR/groupe/gouvernance

Entreprises partenaires

Accenture www.accenture.com
ADP www.parisaeroport.fr
AXA France www.axa.fr
CDC www.caissedesdepots.fr
Campus Véolia Environnement
www.campus.veolia.com
Capgemini France www.capgemini.com
CVTrust www.cvtrust.com
Groupe Bouygues www.bouygues.com
Groupe PSA www.groupe-psa.com
InVivo www.invivo-group.com
Neovia by InVivo www.neovia-group.com
SCA France www.sca.com
SNCF www.sncf.com/fr/groupe

Organismes membres

ABG www.abg.asso.fr
ABG www.abg.asso.fr
Alliance Agreenium www.agreenium.fr
Amicale ISAE - SUPAERO - ENSICA www.isae-alumni.net
Anasup anasup.com
ANRT www.anrt.asso.fr
AOCDF www.compagnons-du-devoir.com
AP-HEC aphec.fr
APLCPGE www.aplcpge.org
APPLS www.prepalitteraire.fr
Arts et Métiers Alumni www.arts-et-metiers.asso.fr
Association AAIHP www.aaihp.fr
Association AX ax.polytechnique.org
Association TELECOM Paris alumni
www.telecom-paris-alumni.fr
CDGEB www.cdgeb.org
CESI Alumni www.cesi.fr/cesi-alumni
Clermont Auvergne INP www.sigma-clermont.fr/fr/clermont-auvergne-inp
ENAC Alumni www.alumni.enac.fr
ESCP Alumni www.escpalumni.org
EURECOM www.eurecom.fr
FNEGE www.fnege.org
GENES www.groupe-genes.fr
Grenoble INP www.grenoble-inp.fr
HEC Alumni www.hecalumni.fr
IESF www.iesf.fr
IMT www.imt.fr
Institut Agro www.institut-agro.fr
ISTP www.istp.fr
La Cellulose pagora.grenoble-inp.fr
MINES Paristech Alumni www.mines-paris.org
Mines Saint Etienne Alumni www.mines-saint-etienne.org
NYU France www.nyu.edu/paris.html
Réseau <n+i> www.nplusi.com
Sésame www.concours-sesame.net
Toulouse INP www.inp-toulouse.fr
UIMM uimm.lafabriquedelavenir.fr/industrie
UPA blog.prepasbio.org
UPLEGESS www.kanas.com/uplegess
UPLS wheberges.tem-tsp.eu
UPS www.ups-cpge.fr
UPSTI www.upsti.fr
Yncréa yncrea.fr





Conférence des grandes écoles
11, rue Carrier-Belleuse ■ 75015 Paris
tél : 01 46 34 08 42
info@cge.asso.fr ■ www.cge.asso.fr
@ConferenceDesGE

